

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10466

Jeudi 20 Mars 2025

Retraites, SMIG et SMAG, droit de grève...

*Autant de sujets brûlants sur la table
d'un dialogue qui s'annonce boîteux*

Incrédulité syndicale Et Manque d'inspiration gouvernementale



Page 3



*Pour stimuler la croissance
économique et l'emploi
Bank Al-Maghrib abaisse
son taux directeur*

Page 6



*Les violations et la répression
dans les camps de Tindouf
dénoncées au Conseil des
droits de l'Homme à Genève*

Page 2

Les violations et la répression dans les camps de Tindouf dénoncées au Conseil des droits de l'Homme à Genève

Actualité



Des acteurs associatifs sahraouis ont dénoncé, lors de la 58e session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, les violations des droits de l'Homme et la répression des voix dissidentes par le polsario dans les camps de Tindouf (sud-ouest de l'Algérie), ainsi que la situation de désespoir qui y prévaut notamment parmi les jeunes. Intervenant dans le cadre du point 3 du débat général, ils ont appelé la communauté internationale à agir pour protéger les droits des personnes vivant dans les camps de Tindouf et à tenir l'Algérie pour responsable de son rôle dans ces violations. Mme Saadani Maoulainine, de l'Organisation pour la communication en Afrique et de promotion de la coopération économique internationale (OCA-PROCE) a fait part de la préoccupation de son organisation par les problèmes qui perdurent pour les jeunes sahraouis dans les camps de Tindouf.

"Cela fait 50 ans qu'ils sont privés de leurs droits les plus élémentaires, obligés à vivre dans des camps, subissant des violences et des injustices sociales", a déploré l'ancienne déportée sahraouie à Cuba. La militante sahraouie a fait état également de l'absence d'opportunités de travail dans les camps et de toute perspective d'espoir ou d'avenir pour une vie digne. "Tous ces jeunes manquent de justice", ce qui provoque un manque de moti-

vation et fait planer des incertitudes, a-t-elle encore dit. Mme Saadani a appelé le CDH à oeuvrer pour mettre fin à l'impunité des dirigeants du front polsario pour parvenir à un règlement de la question du Sahara qui soit juste, pacifique et globale. Pour sa part, Hassan El Gramez de l'ONG Promotion du Développement Économique et Social (PDES), a constaté que le polsario continue d'imposer des politiques répressives qui empêchent toute voix dissidente et privent les populations de leurs droits fondamentaux les



La direction du front polsario emploie des méthodes oppressives contre toutes les formes d'opposition et contre les défenseurs des droits de l'Homme dont la vision n'est pas conforme à la sienne, soutient l'ONG «PDES»

plus élémentaires. Dans les camps de Tindouf, toute opposition au polsario est "réprimée systématiquement; les partis politiques sont interdits", a-t-il ajouté, notant que l'organisation séparatiste impose également de "sévères restrictions à la liberté d'expression" et s'emploie à "harcéler les défenseurs des droits humains, les journalistes, les militants et les blogueurs".

"La direction du front polsario emploie des méthodes oppressives contre toutes les formes d'opposition et contre les défenseurs des droits de l'homme dont la vision n'est pas conforme à la sienne", soutient l'PDES, ajoutant que "la stigmatisation de la trahison reste courante parmi les dirigeants et les membres du polsario sous prétexte de l'unité".

Pour l'ONG, l'État algérien, qui abrite le polsario sur son sol, assume l'entière responsabilité des violations commises sur son territoire conformément aux règles du droit international. Et de souligner que malgré le fait que l'Algérie affiche et déploie à l'international un discours de "réfugiés sahraouis", l'État algérien refuse de reconnaître la population des camps de Tindouf en tant que réfugiés, et de leur permettre ainsi les droits qui en découlent en application des obligations au titre de la Convention et du Protocole relatif au statut des réfugiés. Le refus de reconnaître le statut de réfugié à ceux qui vivent dans les camps depuis plus de qua-

tre décennies les empêche catégoriquement de jouir de leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux, conclut l'ONG.

D'autres intervenants ont pris la parole pour souligner que l'absence d'un cadre juridique défini rend les résidents des camps vulnérables à la détention arbitraire, à la torture et aux disparitions forcées, faisant état de plus de 140 Sahraouis arrêtés et tués de sang-froid par les dirigeants du polsario.

En ce qui concerne la liberté d'expression et d'association, les populations séquestrées dans les camps sont confrontées à de sévères restrictions, qui conduisent souvent à des arrestations et à la répression, ont-ils dit, évoquant le cas de nombreux jeunes journalistes sahraouis arrêtés et détenus pour avoir simplement exprimé leur désaccord avec les dirigeants du polsario.

Les intervenants ont également dénoncé le détournement de l'aide humanitaire par le polsario et sa vente sur les marchés locaux en Algérie et dans les pays subsahariens. Ils ont, dans ce contexte, appelé le CDH à veiller à ce que le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) puisse enregistrer et protéger les populations des camps, à contribuer à la mise en œuvre de mesures visant à empêcher le détournement de l'aide et à garantir les libertés d'expression, d'association et de circulation.

*Retraites, SMIG et SMAG, droit de grève...
Autant de sujets brûlants sur la table d'un dialogue qui s'annonce boîteux*

Incrédulité syndicale Et Manque d'inspiration gouvernementale



Le round du printemps du dialogue social aura-t-il lieu ou non ? C'est la question que plusieurs analystes se posent ces jours-ci. En effet, nombreux sont ceux qui remettent en cause la capacité du gouvernement à réunir tous les autres partenaires sociaux vu la complexité du dialogue social au Maroc et sa nature conflictuelle, marquée par des tensions entre le gouvernement et les partenaires sociaux, notamment les syndicats.

Sujets conflictuels

Plusieurs dossiers sensibles alimentent ces tensions, notamment la réforme concernant le droit de grève fortement critiquée par les syndicats qui la considèrent comme une régression des acquis sociaux. Ils estiment que cette loi limite leur capacité à mener des actions collectives et à défendre les droits des travailleurs. La réforme des retraites pose également problème. Les propositions du gouvernement, qui incluent une augmentation des cotisations, un relèvement de l'âge de la retraite et une réduction des pensions, sont perçues comme une attaque contre les droits des travailleurs.

Les conventions collectives et les salaires figurent aussi parmi les sujets brûlants. Les syndicats dénoncent le manque de progrès dans la mise en œuvre des accords signés, notamment en ce qui concerne la hausse des salaires et

l'équilibre entre le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) et le SMAG (salaire minimum agricole garanti).

Le retrait de plusieurs centrales syndicales des commissions techniques est un indicateur clair de la détérioration du climat social. Les syndicats reprochent au gouvernement de ne pas respecter les engagements pris lors des précédents accords, ce qui les pousse à suspendre leur participation. Ce retrait affaiblit le dialogue et réduit les chances de parvenir à des compromis.

Certains analystes soutiennent qu'il y a une polarisation croissante entre le gouvernement et les syndicats. D'un côté, l'exécutif semble privilégier des réformes économiques et sociales perçues comme nécessaires pour stabiliser les finances publiques. De l'autre, les syndicats dénoncent un retour en arrière sur les acquis sociaux et une absence de concertation. Cette polarisation rend difficile la recherche de solutions consensuelles.

Face à cette réalité, les syndicats disposent d'un levier puissant, à savoir l'appel à des journées de grève générale. La dernière en date, en février, a été massivement suivie selon les syndicats, bien que le gouvernement en minimise l'impact. Ces actions de protestation montrent que les syndicats sont prêts à intensifier leur mobilisation si leurs revendications ne sont pas prises en compte.

Perspectives du dialogue social

Pour sortir de l'impasse, l'institutionnalisation du dialogue social apparaît comme une priorité, indiquent plusieurs observateurs. Un cadre formel et permanent permettrait de réguler les relations entre les parties prenantes et de prévenir les conflits. Cela impliquerait, toujours selon les observateurs, de définir des règles claires pour les négociations, de garantir le respect des engagements pris et de créer des mécanismes de médiation en cas de désaccord.

Ils ajoutent que le dialogue social ne peut aboutir que si les parties sont prêtes à faire des concessions. Le gouvernement doit reconnaître les préoccupations légitimes des syndicats, notamment en ce qui concerne les conditions de travail, les salaires et les retraites. De leur côté, les syndicats doivent accepter le fait que certaines réformes sont nécessaires pour assurer la viabilité économique du pays.

A ce propos, certaines analyses estiment que les attentes des travailleurs et des syndicats sont élevées, notamment en ce qui concerne la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Le gouvernement doit communiquer clairement sur les limites de ce qu'il peut offrir et sur les priorités de sa politique économique. Une communication transparente pourrait réduire les frustrations et éviter les malentendus.

La question de réforme des retraites et du droit de grève s'impose avec acuité. Ces deux dossiers sont au cœur des tensions actuelles. Pour apaiser le climat social, le gouvernement doit engager un dialogue constructif avec les syndicats sur ces questions. Cela pourrait inclure des consultations préalables, des études d'impact social et des propositions alternatives qui tiennent compte des préoccupations des travailleurs.

Confiance mutuelle et respect des engagements pris

Un syndicaliste nous a confié, sous couvert de l'anonymat, que le climat social pour cette année semble se diriger vers une période de fortes tensions, avec un risque accru de grèves et de manifestations si les conflits actuels ne sont pas résolus. Toutefois, il a tenu à souligner que malgré ces défis, le dialogue social demeure un instrument crucial pour maintenir la paix sociale et soutenir le développement économique. « Pour qu'il porte ses fruits, il doit s'appuyer sur des fondations solides : une confiance mutuelle entre les parties, le respect des engagements pris et une réelle volonté de parvenir à des compromis. Si ces conditions sont respectées, le dialogue social pourrait se transformer en un outil puissant pour désamorcer les conflits et bâtir un consensus autour des réformes indispensables », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

Lutte contre l'extrémisme violent

Le Maroc souligne devant le CPS de l'UA le rôle de la déradicalisation comme stratégie complémentaire aux réponses sécuritaires



Le Maroc a souligné, mercredi devant le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS de l'UA), le rôle important de la déradicalisation comme stratégie complémentaire aux réponses sécuritaires dans la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique, en tirant profit des meilleures pratiques et des expériences acquises entre les pays africains.

Intervenant lors d'une réunion par visioconférence du CPS de l'UA sur la déradicalisation comme levier de lutte contre l'extrémisme violent, la délégation marocaine a dans ce sens indiqué que convaincu de la pertinence d'une approche holistique face aux fléaux du terrorisme et de l'extrémisme, le Royaume, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est résolument engagé, depuis deux décennies, à mettre en œuvre une stratégie multidimensionnelle qui place la composante développement au cœur de ses efforts de lutte contre ce défi.

Cet engagement s'est concrétisé d'abord à travers la mise en place de l'Initiative nationale pour le développement humain depuis 2005, le renforcement de la formation des imams, ainsi que la mise en place de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains visant à instaurer et à disséminer un islam de tolérance face à la montée préoccupante de l'extrémisme violent en Afrique, a-t-elle rappelé lors de cette réunion du CPS dont le Royaume assure la présidence

pour le mois de mars.

En vue de faire face à la nature complexe et transnationale de cette menace en Afrique, le Maroc inscrit ses efforts dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, solide avec ses pairs du continent, a rappelé la délégation marocaine.

Elle a sur un autre registre appelé à encourager les Etats membres à s'attaquer de manière globale aux causes structurelles du terrorisme et de l'extrémisme violent, ainsi qu'aux facteurs qui les alimentent et les facilitent, en se basant sur le lien entre la paix, la sécurité et le développement,



Environ la moitié des victimes du terrorisme au niveau global sont africains, de même que l'impact économique de ce fléau en Afrique au cours des 10 dernières années ne cesse de se multiplier

tel que prôné par la Déclaration de Tanger.

La délégation a insisté sur la nécessité de réaffirmer le rôle important des femmes et des jeunes, en tant qu'acteurs du changement, dans la prévention et la lutte contre les menaces sécuritaires sur le continent, soulignant la nécessité d'instaurer des mécanismes de prévention adaptés aux camps de réfugiés, où la jeunesse est particulièrement exposée à des discours idéologiques extrémistes.

Elle a aussi plaidé pour le renforcement des mécanismes de prévention et d'alerte précoce pour anticiper et réduire les risques d'extrémisme violent en Afrique.

L'ampleur et la portée de la menace terroriste en Afrique ne sont guère rassurantes, a fait remarquer la délégation marocaine, notant qu'environ la moitié des victimes du terrorisme au niveau global sont africains, de même que l'impact économique de ce fléau en Afrique au cours des 10 dernières années ne cesse de se multiplier.

"Face à cette réalité alarmante, nous avons le devoir de sortir des schémas classiques et d'adopter une approche intégrée et holistique qui traite le problème à la racine. L'extrémisme prospère là où le développement échoue, là où l'Etat est absent, où la jeunesse est sans perspectives", a-t-elle enchaîné, appelant à neutraliser non seulement les groupes terroristes mais aussi leur capacité à recruter, à manipuler, à enrôler et à endoctriner.

"Si le succès de toute stratégie de

lutte contre le terrorisme repose sur une mobilisation conséquente de nos capacités sécuritaires, elle reste aussi tributaire de l'activation des leviers de développement et de résilience communautaire face aux courants extrémistes", a estimé la délégation marocaine, relevant que cette approche intégrée se doit aussi d'inclure les voix des femmes et des jeunes, souvent les plus vulnérables face aux groupuscules extrémistes.

"Face à la prolifération des discours extrémistes, nous devons opposer une parole éclairée, portée par des savants, des prédicateurs et des prédatrices, formés à déconstruire les idéologies de la haine", a insisté la délégation, appelant à offrir des voies de réconciliation et de réinsertion à ceux qui s'en détachent, non par indulgence, mais pour freiner les cycles et cercles vicieux de la radicalisation.

Elle a également appelé à briser la mécanique de l'endoctrinement en éradiquant, à la source, les récits fanatiques qui arment les esprits avant d'armer les mains.

Dans cette lutte, le renforcement des capacités à combler ce défi demeure nécessaire, et ce à trois niveaux, à savoir: un appui aux moyens d'action préventive et d'alerte précoce, l'impératif d'offrir des opportunités économiques et sociales comme première ligne de défense contre la radicalisation et la vigilance face à l'infiltration dans les communautés africaines des courants extrémistes et terroristes, et les liens qu'ils tissent avec les mouvements séparatistes et criminels, a-t-elle souligné.

Présidence marocaine du CPS

La lutte contre l'extrémisme violent exige une approche proactive qui mise sur la prévention et la réintégration



Le Maroc qui préside le Conseil de Paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois de mars, a réaffirmé, mercredi à Addis-Abeba, que la lutte contre l'extrémisme violent exige une approche

proactive qui mise sur la prévention et la réintégration.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui présidait une réunion par visioconférence du CPS

sur "la déradicalisation comme levier de lutte contre l'extrémisme violent", a souligné que la lutte contre l'extrémisme violent ne se limite pas aux interventions sécuritaires, mais exige une approche proactive qui mise sur la prévention et la réintégra-

tion.

La déradicalisation repose ainsi sur la diffusion de contre-discours éclairés, portés par des figures de référence capables de déconstruire les récits de haine et d'intolérance. Elle implique aussi de proposer des alternatives crédibles à ceux qui se détachent des idéologies radicales pour briser les cycles de la radicalisation, a insisté M. Arrouchi.

La déradicalisation s'impose donc comme une réponse essentielle face à la montée de l'extrémisme violent, qui prospère sur l'instabilité et le sous-développement, a mis en avant le diplomate marocain.

Agir contre la radicalisation, c'est donc aussi agir sur ses causes profondes, en renforçant la résilience des sociétés à travers l'éducation, l'emploi et l'inclusion sociale, tout en consolidant les mécanismes de gouvernance et de prévention des conflits, a précisé l'ambassadeur.

A ce titre, elle représente un enjeu pertinent pour l'Union africaine, s'inscrivant dans une approche plus large de prévention et de résilience, afin de contribuer aux efforts continentaux visant à instaurer des conditions propices à une paix durable, a noté M. Arrouchi.

Le choix de cette thématique par la présidence marocaine du CPS répond aux réalités actuelles et aux défis croissants posés par l'extrémisme violent en Afrique, face auxquels la déradicalisation s'impose comme un levier incontournable et innovant, a ajouté le diplomate.

Le Maroc met en exergue l'impératif d'accompagner les pays en transition politique pour accélérer leur retour au sein de l'UA

Le Maroc a souligné, mardi devant le Conseil de Paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS de l'UA), l'impératif d'accompagner les pays en transition politique pour accélérer leur retour au sein de l'institution panafricaine.

Lors des consultations informelles avec le Burkina Faso, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Niger et le Soudan, convoquées par le Royaume qui préside le CPS de l'UA pour le mois de mars, la délégation marocaine a mis l'accent sur l'importance du dialogue et des consultations régulières avec les pays en transition.

La réussite de ces processus repose sur des échanges ouverts et constructifs, indispensables pour répondre aux attentes des populations, renforcer la confiance et promouvoir des solutions durables, a ajouté la délégation marocaine, appelant à institutionnaliser ces consultations informelles en tant que mécanisme stratégique d'accompagnement des transitions politiques.

Cet échange constant permettra d'identifier les défis persistants, d'en-

courager des solutions inclusives et d'appuyer les efforts des autorités nationales en matière de gouvernance, de réconciliation et de développement de même qu'il garantira une meilleure coordination des initiatives régionales et internationales, afin d'optimiser l'impact des actions entreprises au bénéfice des populations, a relevé la délégation marocaine.

Elle a en outre salué les progrès réalisés par les autorités nationales respectives et appelé toutes les parties à privilégier l'intérêt national suprême et le bien-être des populations. "Maintenir un dialogue régulier avec ces pays est essentiel pour comprendre leurs attentes et assurer un accompagnement adapté, en tenant compte de leurs spécificités politiques, économiques et sociales", a insisté la délégation.

Elle a aussi souligné que, fidèle à son engagement panafricain et aux principes fondateurs de l'UA, le Maroc réitére son attachement indéfectible à l'unité et à la souveraineté des Etats africains, ainsi qu'aux aspirations légitimes de leurs peuples à la paix, à la sta-

bilité et au développement.

Face aux défis multiples et aux limites des approches purement sécuritaires, le Maroc insiste sur l'importance du nexus paix, sécurité et développement, tel que recommandé dans la Déclaration de Tanger, adoptée par la Conférence de l'UA, a affirmé la délégation, précisant que cette approche vise à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité à travers des projets de développement concrets et adaptés aux réalités de chaque pays.

Elle a par ailleurs fait savoir que le Maroc demeure fermement attaché au principe de solidarité agissante envers les pays en transition, insistant sur l'impératif qu'ils ne se sentent pas abandonnés en cette période, mais qu'ils bénéficient d'un accompagnement multidimensionnel.

Cet accompagnement doit être fondé sur un appui sécuritaire, pour faire face aux défis de stabilité et lutter contre les menaces transnationales, un soutien socio-économique, afin de renforcer la résilience des populations et créer des opportunités, notamment

pour la jeunesse et une assistance humanitaire, pour protéger les populations vulnérables et garantir l'accès aux services essentiels, a-t-elle expliqué.

La délégation a en outre indiqué que le Maroc réaffirme sa confiance dans la capacité des autorités nationales et des forces vives de ces pays à consolider la cohésion nationale, à surmonter les défis actuels et à s'engager résolument sur une trajectoire durable de paix, de stabilité et de développement inclusif.

Le Royaume reste résolument engagé aux côtés des pays en transition politique et continuera à soutenir leurs efforts pour consolider la paix et le développement, a assuré la délégation.

"Nous sommes convaincus que, grâce à une approche collective, inclusive et solidaire, nous pourrions accompagner ces pays frères vers un avenir meilleur, marqué par la stabilité, la prospérité et leur pleine réintégration au sein de notre Union africaine", a-t-elle dit, réaffirmant l'engagement du Maroc à soutenir ces pays frères et à œuvrer pour une Afrique unie, stable et prospère.

Economie

Pour stimuler la croissance économique et l'emploi

Bank Al-Maghrib abaisse son taux directeur

Contre toute attente, le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé mardi 19 de réduire son taux directeur, pour la deuxième fois consécutive et la troisième depuis juin 2024, de 25 pb à 2,25% contre 2,50% précédemment.

La décision d'abaisser son taux directeur prend de court les investisseurs et diverses analyses qui pronostiquaient son maintien à son précédent niveau au motif que l'évolution de l'inflation justifiait une stabilité et que des incertitudes persistantes entouraient les perspectives économiques à moyen terme.

Cependant, lors de sa première réunion trimestrielle au titre de l'année 2025, la Banque centrale a décidé autrement, justifiant que sa décision tient « compte de l'évolution prévue de l'inflation à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix et en vue de renforcer son soutien à l'activité économique et à l'emploi ».

Comme à son habitude, le Conseil a en outre affirmé qu'il continuera de suivre de très près l'évolution de la conjoncture et de fonder ses décisions réunion par réunion sur la base des données les plus actualisées ».

Lors de cette session, qui a analysé l'évolution de la conjoncture économique, nationale et internationale, et celle récente en matière de politiques publiques au Maroc, ainsi que les projections macroéconomiques de la Banque à moyen terme, le Conseil a relevé la dynamique notable de l'activité dans les secteurs non agricoles, tirée en particulier par l'investissement, principalement dans les infrastructures.

Bien qu'en nette amélioration depuis le début de ce mois, la production du secteur agricole continue de pâtir des conditions climatiques défavorables, a noté le Conseil.

Après deux années de niveaux élevés, l'inflation a de son côté connu un ralentissement très sensible en 2024, revenant à 0,9% en moyenne. Selon les projections de Bank Al-Maghrib, elle devrait s'accroître, tout en restant à un niveau modéré oscillant autour de 2% au cours des deux prochaines



années.

S'agissant de sa composante sous-jacente, le Conseil indique qu'elle est ressortie à 2,2% en 2024 et évoluerait également autour de 2% à moyen terme. Il souligne toutefois que ces perspectives demeurent entourées de fortes incertitudes liées notamment, au plan externe, à la persistance des

tensions géoéconomiques et à leurs implications sur l'inflation mondiale, et au plan interne, à l'évolution de l'offre de produits agricoles.

Qu'à cela ne tienne, « le Conseil a, par ailleurs, noté que les anticipations d'inflation restent ancrées, les experts du secteur financier s'attendant au premier trimestre 2025 à des taux

moyens de 2,2% pour l'horizon de 8 trimestres et de 2,4% pour celui de 12 trimestres ».

Sur le volet de la transmission de ses décisions, le Conseil a indiqué que les données collectées au quatrième trimestre 2024 montrent une baisse de 35 points de base (pb) des taux débiteurs assortissant les crédits bancaires au secteur non financier, comparativement au deuxième trimestre de la même année, contre une réduction de 25 pb du taux directeur au cours de la même période.

Il est important de noter que Bank Al-Maghrib a mis en place un nouveau programme de soutien au financement bancaire des très petites entreprises (TPE), avec en particulier un refinancement des banques participantes à un taux préférentiel égal au taux directeur minoré de 25 pb.

Selon le Conseil, « ce dispositif et l'engagement exprimé par le secteur bancaire devraient améliorer l'accès au financement de cette catégorie d'entreprises et renforcer sa contribution à la création d'emplois dans notre pays ».

Maroc : La croissance économique prévue à 3,9% en 2025

La croissance de l'économie nationale se serait située à 3,2% en 2024 et devrait s'accroître progressivement pour atteindre 3,9% en 2025 et 4,2% en 2026, selon les projections de Bank Al-Maghrib (BAM).

Ces projections tablent sur une stabilité à moyen terme de la croissance non agricole aux alentours de 4,2%, tirée essentiellement par l'essor de l'investissement dans les infrastructures, précise BAM dans un communiqué publié à l'issue de la première réunion trimestrielle de 2025 de son Conseil.

Pour sa part, la valeur ajoutée agricole demeure tributaire des conditions climatiques et aurait reculé de 4,7% en 2024, poursuit la même source.

Elle devrait, tenant compte d'une récolte céréalière, qui atteindrait selon une estimation préliminaire de BAM 35 millions de quintaux, et de l'amélioration prévue de la production non céréalière, s'accroître de 2,5% cette année avant de marquer un bond de 6,1% en 2026 sous l'hypothèse d'un retour à une récolte moyenne de 50 millions de quintaux.

Alain Bouithy



Nouvelles frappes russes sur l'Ukraine après l'accord Trump-Poutine sur une trêve limitée



La Russie a lancé de nouvelles frappes nocturnes sur l'Ukraine, suscitant les condamnations des alliés européens de Kiev, au lendemain de l'accord pour une trêve limitée conclu entre Moscou et Washington.

Le président américain Donald Trump a convenu avec son homologue russe Vladimir Poutine, lors d'un échange téléphonique mardi, d'une trêve limitée aux frappes sur les infrastructures énergétiques (centrales électriques, transformateurs, gazoducs, etc.).

Interrogé mardi soir sur la chaîne américaine Fox News, l'ambassadeur américain Steve Witkoff a indiqué que Washington souhaitait que cette trêve de 30 jours, qui doit encore être acceptée par Kiev, concerne aussi "l'infrastructure en général".

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky, non associé aux pourparlers américano-russes, a estimé que "Poutine a en réalité refusé la proposition d'un cessez-le-feu complet".

Envahie depuis fin février 2022 par la Russie, l'Ukraine avait accepté, sous la pression de Washington, l'idée d'un cessez-le-feu inconditionnel de 30

jours, rejeté par Moscou.

Mais pendant la nuit, la Russie a tiré six missiles et 145 drones de combat sur le pays, a indiqué l'armée ukrainienne. La défense aérienne a pu abattre 72 drones, selon l'armée, laissant entendre qu'aucun des six missiles n'avait pu être détruit.

Volodymyr Zelensky a fait état de frappes "contre des infrastructures civiles", notamment à Kiev et Soumy, dans le nord du pays, où un hôpital a été ciblé par une "frappe directe" de drone mardi soir, selon lui.

Un homme de 29 ans a été tué et trois autres personnes blessées dans une autre attaque russe dans la région de Soumy, contre un immeuble résidentiel, selon le parquet général ukrainien. Un autre hôpital a été également "largement endommagé" dans une autre frappe, provoquant un incendie.

Les chemins de fer ukrainiens ont, pour leur part, affirmé qu'une infrastructure énergétique ferroviaire, sans plus de précision, avait été frappée par des drones dans la région centrale de Dnipropetrovsk.

Côté russe, les autorités ont rapporté une attaque ukrainienne ayant visé un dépôt pétrolier de la région

de Krasnodar, dans le sud de la Russie. "Un incendie a éclaté près du village (de Kavkazskaja) après la chute de débris" de drones abattus par la défense anti-aérienne, ont indiqué les services de secours.

Tout comme la Russie s'acharne sur ses infrastructures énergétiques, Kiev cible régulièrement les dépôts pétroliers russes.

La vice-Première ministre ukrainienne, Ioulia Svyrydenko, a dénoncé "une attaque à grande échelle" contre "les infrastructures civiles, les habitations et les établissements de santé, terrorisant les villes".

"Ce sont précisément ces attaques nocturnes de la Russie qui détruisent notre énergie, nos infrastructures et la vie normale des Ukrainiens. Et le fait que cette nuit n'ait pas été une exception montre que nous devons continuer à faire pression sur la Russie", a souligné Volodymyr Zelensky.

"Poutine joue à un jeu", a fustigé mercredi matin le ministre allemand de la Défense Boris Pistorius. "Les attaques contre les infrastructures civiles n'ont absolument pas diminué durant la première nuit suivant cet appel téléphonique soi-disant révolutionnaire et formidable".

Quant à la Chine, elle a "salué" mercredi "tous les efforts" allant en direction d'un cessez-le-feu en Ukraine.

La Russie a de son côté affirmé avoir repoussé plusieurs tentatives d'incursion terrestre de l'armée ukrainienne dans la région russe frontalière de Belgorod.

Selon M. Witkoff, les négociations américano-russes sur le cessez-le-feu commenceront dimanche à Jeddah, en Arabie saoudite, et porteront aussi sur les opérations en mer Noire.

Dans une interview sur Fox News, Donald Trump a reconnu que les négociations avec son homologue russe mardi avaient été "difficiles". "La Russie a l'avantage, comme vous le savez", a-t-il dit.

Moscou a de son côté évoqué un échange "détaillé et franc".

M. Poutine, sans s'engager à un cessez-le-feu total, avait exigé avant l'entretien la fin du "réarmement" de l'Ukraine et l'arrêt de l'aide occidentale à Kiev.

Ces conditions visent à "affaiblir" l'Ukraine et

montrent qu'il n'est pas prêt "à mettre fin" à la guerre, a accusé Volodymyr Zelensky.

"Il est clair que la Russie ne veut pas vraiment faire de concessions", a estimé mercredi la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas, jugeant inacceptable la demande russe d'un arrêt du soutien militaire occidental à Kiev.

Donald Trump a toutefois assuré que son homologue russe n'avait pas exigé lors de leur entretien un arrêt de l'aide occidentale: "Nous n'avons pas parlé de l'aide du tout".

M. Poutine a par ailleurs accepté que 175 prisonniers de guerre soient échangés mercredi avec l'Ukraine.

Les comptes-rendus publiés par les deux capitales ne mentionnent pas d'éventuels redécoupages territoriaux, après que le président américain a dit être prêt à parler de "partage" entre l'Ukraine et la Russie, qui réclame cinq régions ukrainiennes dont la Crimée.

Dans un communiqué, l'exécutif américain a vanté l'"immense avantage" d'une "meilleure relation bilatérale" entre les Etats-Unis et la Russie, avec à la clé de potentiels "énormes accords économiques".

Le président américain, qui a engagé un spectaculaire rapprochement avec Moscou, a d'ores et déjà validé plusieurs revendications russes, en jugeant impossibles le maintien de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et son adhésion à l'Otan.

A l'inverse, il a soumis les autorités ukrainiennes à une pression extrême, qui a culminé lorsque Donald Trump a publiquement rabroué M. Zelensky à la Maison Blanche.

Il a ensuite suspendu l'aide militaire et en renseignements à Kiev, ne les rétablissant que lorsque l'Ukraine a entériné son projet de trêve.

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont assuré mardi l'Ukraine de la poursuite de leur aide militaire.

Côté UE, face à la menace russe et au risque de désengagement américain, la Commission européenne présente mercredi un "livre blanc" de la défense à destination des Etats membres, pour les aider à renforcer les capacités militaires de l'Union.

Le Hamas dit rester ouvert aux négociations

Bombardements massifs sur Gaza

Le Hamas a affirmé mercredi rester ouvert aux négociations tout en exigeant le respect de l'accord de trêve, après les bombardements massifs menés par Israël sur la bande de Gaza et les menaces d'escalade du gouvernement israélien.

Israël a mené pendant la nuit de nouvelles frappes sur le territoire palestinien qui ont fait 13 morts, a annoncé mercredi la Défense civile.

Mardi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait averti que les frappes de la nuit précédente n'étaient "que le début" et que la pression militaire était indispensable pour assurer la libération des otages encore aux mains du Hamas.

Ces bombardements, de loin les plus violents depuis le début de la trêve le 19 janvier, ont fait 413 morts, selon le ministère de la Santé du Hamas, alors que les négociations indirectes sur la suite du processus sont au point mort.

Ce bilan a fait de mardi l'une des journées les plus meurtrières depuis le début de la guerre, déclenchée le 7 octobre 2023 par l'attaque sanglante du mouvement islamiste palestinien dans le sud d'Israël.

Le Hamas "n'a pas refermé la porte des négociations, mais nous insistons sur le fait qu'il n'y a aucun besoin de nouveaux accords", a déclaré mercredi à l'AFP un de ses dirigeants, Taher al-Nounou,

joint par téléphone à partir du Caire.

"Nous n'avons pas de conditions préalables mais nous exigeons (qu'Israël) soit contraint à cesser immédiatement (les hostilités) et à commencer la seconde phase des négociations" prévues par l'accord de trêve, a-t-il ajouté.

La reprise mardi des bombardements a fait craindre un retour de la guerre à grande échelle.

Les frappes israéliennes "brisent les espoirs" de paix, a averti l'Allemagne mercredi.

"Désormais", les négociations sur la libération des otages "ne se dérouleront que sous le feu", a affirmé mardi M. Netanyahu, ajoutant que la pression militaire était "indispensable" pour assurer leur retour.

Sur les 251 personnes enlevées durant l'attaque du Hamas, 58 restent retenues à Gaza dont 34 ont été déclarées mortes par l'armée israélienne.

Mercredi, la Défense civile de Gaza a annoncé qu'Israël avait mené pendant la nuit "plusieurs frappes aériennes", qui ont fait 13 morts "et des dizaines de blessés, y compris des femmes et des enfants", à Khan Younés, dans le sud, et à Gaza-ville, dans le nord du territoire.

L'armée a lancé un nouvel appel aux civils pour évacuer des zones de combat. La veille déjà, des fa-

milles palestiniennes avaient commencé à fuir au milieu des ruines, sacs et couvertures empilés sur leurs têtes ou dans des charrettes.

"Où est la sécurité? Où devrions-nous aller? Qu'ils lâchent une bombe nucléaire sur nous et qu'on en finisse. Nous sommes fatigués de cette vie", a témoigné en pleurant Ahlam Abed, une déplacée dans le camp d'Al-Mawasi, dans le sud de Gaza.

En Israël, des familles d'otages ont accusé le gouvernement de "sacrifier" leurs proches en reprenant les bombardements.

"La pression militaire ne va pas les ramener, nous le savons d'expérience", a affirmé à Tel-Aviv Yaïr Horn, un ex-otage.

Benjamin Netanyahu se trouve sous forte pression de ses alliés d'extrême droite, hostiles à un cessez-le-feu. Le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, figure de l'extrême droite qui avait démissionné en janvier pour protester contre la trêve, a annoncé mardi son retour au gouvernement.

Le gouvernement israélien a souligné mardi que les frappes avaient été menées "en totale coordination" avec les Etats-Unis, son principal allié.

Le Hamas a appelé de son côté "les pays amis" à "faire pression" sur les Etats-Unis afin qu'ils poussent Israël à mettre fin à ses frappes.

La première phase de la trêve, qui a expiré le 1er mars, a permis le retour en Israël de 33 otages, dont huit morts, et la libération d'environ 1.800 détenus palestiniens.

Depuis, les négociations indirectes menées par l'intermédiaire du Qatar, des Etats-Unis et de l'Egypte, sont au point mort.

Le Hamas veut passer à la deuxième phase de l'accord, qui prévoit un cessez-le-feu permanent, le retrait israélien de Gaza, la réouverture des points de passage pour l'aide humanitaire et la libération des derniers otages.

Israël souhaite une extension de la première phase jusqu'à mi-avril et réclame, pour passer à la deuxième, la "démilitarisation" de Gaza et le départ du Hamas, qui dirige le territoire depuis 2007.

L'attaque du 7 octobre 2023 a entraîné du côté israélien la mort de 1.218 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles et incluant les otages morts ou tués en captivité.

En riposte, Israël a lancé une offensive à Gaza qui avait fait au moins 48.572 morts, majoritairement des civils, avant ces nouvelles frappes, d'après les données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

* GREENARD* SARL A.U Aux termes du PV AGE en date du 06/03/2025, il a été décidé ce qui suit :

I- le transfert du siège social de ladite société à l'adresse suivante: LOTISSEMENT FLORIDA PARK BUREAU N15 ETGI SIDI MAAROUF - CASABLANCA - Par conséquent l'article 4 des statuts est modifié. II- Etablissement des statuts Refondus (Mise à jour). Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 18/03/2025 sous le numéro 963745.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 1617/PA

ESPACE FINANCE S.A.R.L CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE 204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère Casablanca Tél : 022 40 06 92/91 Fax : 022 40 05 43

CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/03/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : HUNTER BUILDING S.A.R.L
- Objet : La gestion, l'organisation et la coordination des projets de bâtiments,
- Siège Sociale : 1 LOT AL AMANE N°5 1er ETAGE GH 8 AIN SEBAA, CASABLANCA
- Capital Social : est fixé à la somme de dix mille dirhams (10 000,00 dhs) divisé en 100 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Ali ZBIRY.
- Durée : 99 ans.
- Gérance : La société gérée et administrée par Mr Ali ZBIRY pour une durée indéterminée.
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 18/03/2025 sous N°96374 (Registre de commerce N°668499).

N° 1618/PA

Arrêté du Gouverneur N°29/2025

Il sera procédé à l'ouverture d'une enquête publique du 11/04/2025 au 30/04/2025, au niveau de la commune de My Abdellah concernant le projet de construction de deux unités de production d'engrais TSP Steam Granulation de la société OCP S.A. localisée dans le complexe industriel de Jorf Lasfar dans la Commune de My Abdellah.

Le dossier de l'enquête publique accompagné de cet avis ainsi que les registres seront mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet pendant (20) jours correspondant à la durée de déroulement de l'enquête publique.

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique reste affiché à la commune de My Abdellah pendant 15 jours au moins avant la date

d'ouverture de celle - ci et durant les (20) jours de déroulement de l'enquête publique.

N° 1619/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES GOUVERNANCE ET ACHATS DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS (OU A MAJORATION) N°T5837/PIC

Le 16 Avril 2025 à 09H (Heure locale), Il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation et Développement des Compétences de FONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais (ou à majoration) pour la réalisation des prestations suivantes :

* Travaux de maintenance des bâtiments de service et des gares de circulation et de leurs installations techniques situés sur le parcours de la Direction Régionale Infrastructure Centre :

Entre l'Aéroport Mod V /Sidi Ichou et les locaux techniques

Situés sur la ligne LGV (Entre Kenitra et Tanger) Le représentant de Maître d'Ouvrage est Monsieur Le Directeur Régional Infrastructure Centre.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 15 000,00 DH

• L'estimation annuelle des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 440 000,00 DH/TTT. Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par la réglementation des marchés en vigueur.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir : Des Copies certifiées conformes à l'original des Certificats de Qualification et de Classification des Entreprises BTP délivré par le Ministère du Transport et de la Logistique :

- Secteur : A (Construction) ;
- Qualification : A5 (Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments) ;
- Classe : 5 ou 1 ou 2 ou 3 ou 4.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique selon les exigences détaillées au niveau de l'article 3 du Règlement de Consultation.

N° 1620/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya Région Casablanca-Settat Province de Settat Commune Territoriale Lahouaza

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : CT LAHOUAZA

Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel Triennal que le Président de la Commune territoriale Lahouaza envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes (2025-2027) est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux d'aménagement des plots situés au CT LAHOUAZA	CT LAHOUAZA	120000,00	Appel d'Offre Ouvert	4	
2	Travaux d'électrification des lignes relevant différent de ceux de la CT Lahouaza	CT LAHOUAZA	80000,00	Appel d'Offre Ouvert	4	
3	Travaux de construction des murs de clôture des cimetières	CT LAHOUAZA	40000,00	Appel d'Offre Ouvert	3	
4	Travaux d'aménagement point d'eau public	CT LAHOUAZA	24000,00	BON DE COMMANDE	5	
5	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs	CT LAHOUAZA	20000,00	BON DE COMMANDE	4	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement point d'eau public	CT LAHOUAZA
2	Travaux d'aménagement des plots situés au CT LAHOUAZA	CT LAHOUAZA
3	Travaux de construction des murs de clôture des cimetières	CT LAHOUAZA

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement des plots situés au CT LAHOUAZA	CT LAHOUAZA
2	Travaux de construction des murs de clôture des cimetières	CT LAHOUAZA

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	ACHAT FOURNITURE DE BUREAU	CT LAHOUAZA	10000,00	BON DE COMMANDE	5	
2	ACHAT FOURNITURE INFORMATIQUE	CT LAHOUAZA	10000,00	BON DE COMMANDE	5	
3	FRAIS DE RECEPTION ET RESTAURATION	CT LAHOUAZA	10000,00	BON DE COMMANDE	5	
4	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	CT LAHOUAZA	40000,00	BON DE COMMANDE	5	
5	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC	CT LAHOUAZA	40000,00	BON DE COMMANDE	5	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	ACHAT FOURNITURE DE BUREAU	CT LAHOUAZA
2	ACHAT FOURNITURE INFORMATIQUE	CT LAHOUAZA
3	FRAIS DE RECEPTION ET RESTAURATION	CT LAHOUAZA
4	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	CT LAHOUAZA
5	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC	CT LAHOUAZA

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	ACHAT FOURNITURE DE BUREAU	CT LAHOUAZA
2	ACHAT FOURNITURE INFORMATIQUE	CT LAHOUAZA
3	FRAIS DE RECEPTION ET RESTAURATION	CT LAHOUAZA
4	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	CT LAHOUAZA
5	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC	CT LAHOUAZA

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de l'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	ETUDES TECHNIQUE	20000,00	CT LAHOUAZA	BON DE COMMANDE	4	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	ETUDES TECHNIQUE	CT LAHOUAZA

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	ETUDES TECHNIQUE	CT LAHOUAZA

N° 100/PC

Libé Ramadan

Les mosquées marocaines *Creusets d'architecture, d'histoire et de patrimoine*



Les mosquées se sont de tout temps imposées comme le creuset d'un dialogue sublime entre architecture, histoire et patrimoine, à la faveur des affluents arabe, amazigh, andalou et méditerranéen qui irriguent l'identité unique et plurielle des Marocains.

Dans l'élan majestueux de leurs minarets, les mosquées marocaines continuent d'arborer une splendeur singulière où l'harmonie des sculptures minutieuses et la quiétude spirituelle rendent l'écho d'un travail laborieux ciselé, au fil des siècles, par une série d'influences et d'interactions ayant émaillé l'histoire du

Maroc et son rapport avec son voisinage.

Au gré de ces échanges féconds, certaines mosquées sont devenues, plus que des lieux de culte, des chefs-d'œuvre d'architecture inimitables et impossibles à reproduire, sauf par les mains de l'artisan marocain.

C'est précisément cette spécificité qu'expriment l'architecture des mosquées et la richesse de leurs aspects esthétiques et artistiques en parfaite symbiose avec un souffle spirituel indissociable de l'histoire du pays, tant et si bien que tout visiteur avisé ne saurait se tromper sur l'identité de ces lieux de culte.

Pour l'historien Ahmed Achaaban, professeur spécialisé en architecture islamique, la densité des influences et des interactions est une question plus que probable dans l'évolution des arts en général et de l'architecture en particulier, quand bien même un entrelacs de facteurs endogènes et exogènes contribue à façonner l'identité d'un pays.

Le résultat en est que ce dialogue des influences a fini par imprimer à l'architecture marocaine un cachet singulier qui se déploie dans la diversité des motifs et la richesse des décorations, révélant par la même tout le génie de l'artisan marocain et sa capacité à façonner les formes et les matières.

Dans une déclaration à la MAP, M. Achaaban a fait remarquer que le concept d'architecture a connu une certaine évolution dans les lieux de culte, du fait que seul Al Jamaa Al Aâdam ou la Grande mosquée (Al Jamaa Al Kabir) était considéré, dans le passé, comme un monument d'architecture religieuse dans la

Cité islamique.

Selon lui, contrairement à la mosquée, dédiée uniquement aux cinq prières quotidiennes et ne disposant pas de minbar, Al Jamaa abritait la prière du vendredi, en plus des cinq prières obligatoires.

Tous les Jamaas disposent de cinq éléments architecturaux essentiels : le mihrab, dédié à l'imamat de la prière, le minbar pour les prêches du vendredi et des Aïd, une salle de prière, un minaret pour l'appel à la prière et la cour qui joue un rôle important dans la ventilation et l'éclairage, a précisé M. Achaaban.

Les Jamaas de l'Occident musulman, et ceux du Maroc en particulier, se distinguaient de leurs semblables du Machrek, a-t-il noté, soulignant qu'avec l'émergence de la dynastie Almohade au 12^{ème} siècle, une révolution artistique et culturelle a marqué les éléments architecturaux des Jamaas marocains par rapport aux autres Jamaas islamiques.

Au cours de cette période, a-t-il indiqué, la forme géométrique carrée des minarets allait devenir un trait distinctif de toutes les mosquées de l'Occident musulman.

A cela s'ajoute une technique et une ingénierie de construction inconnues jusqu'alors, consistant à exploiter le corps central de la mosquée à travers la construction de pièces superposées allant de la base à la plateforme supérieure du minaret, a-t-il ajouté.

Le chercheur a relevé que les évolutions ayant émaillé l'architecture des mosquées marocaines au fil du temps n'étaient pas isolées des avancées réalisées dans le domaine de la décoration, de la sculpture sur bois et du travail du zel-

lige, qui reflétaient l'essor culturel et économique ayant jalonné l'histoire du Maroc.

Faisant observer que les principautés antérieures à la dynastie Almoravide se sont intéressées plus à la construction qu'à la décoration, il a soutenu que, sous les Almohades, l'artisan marocain allait donner libre cours à son génie créateur en matière de décorations en plâtre et de sculpture sur pierre, comme en témoignent les mosquées de Tinnel et Koutoubia. "On peut dire que la dynastie mérinide et celles qui lui ont succédé ont été par excellence des époques de décoration des bâtiments", a-t-il indiqué, assurant que les façades intérieures des écoles mérinides forment des tableaux ornés de différents types de décorations.

La mosquée Hassan II à Casablanca incarne aujourd'hui de la meilleure des manières cette créativité et cette authenticité marocaines, en tant que premier édifice religieux construit sur la mer.

Il s'agit d'un joyau architectural, civilisationnel et artistique sans pareil, qui combine une impressionnante palette d'expressions artistiques, de décorations et de sculptures marocaines millénaires.

Autant dire que les mosquées marocaines continueront d'incarner le rayonnement d'un art architectural constamment renouvelé et patiemment ciselé par la main de l'artisan marocain.

En plus de leur rôle en tant que lieux de culte, ces mosquées restent des chefs-d'œuvre architecturaux qui reflètent l'esprit de créativité et de singularité dans le paysage culturel et civilisationnel du Maroc.

Par Mehdi Diouane (MAP)



Certaines mosquées sont devenues, plus que des lieux de culte, des chefs-d'œuvre d'architecture inimitables et impossibles à reproduire, sauf par les mains de l'artisan marocain

Mokhtar Chaoui : *La vie écrite n'est rien d'autre qu'une compensation de la vie vécue*

Entretien

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Mokhtar Chaoui : Mon premier roman publié date de 2006 aux éditions Non-lieu (France), puis en 2008 aux éditions Eddif (Maroc) (actuellement La Croisée des chemins). Il porte le titre de Permettez-moi madame de vous répudier. La version papier est épuisée depuis des années déjà, mais il a été réédité aux éditions du 38 (France) en version numérique, sous le titre Le Couple indocile.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

Au tout début, j'étais fasciné par les écrivains arabes, surtout Al Manfalouti et Taha Houssein. J'ai même esquissé un roman en arabe alors que je n'avais pas encore bouclé mes 16 ans. Plus tard, et suite à mon cursus universitaire en Langue et littérature française, j'étais davantage en contact avec des auteurs français. J'aimais beaucoup lire, entre autres, Chateaubriand, Flaubert, André Gide et Marcel Arland. Cela dit, ceux qui m'ont vraiment impressionné, et peut-être influencé ma vision du monde et de l'écriture, ne sont pas français, même si je les ai lus en français. Il s'agit surtout de Dostoïevski, de Kafka, de Steinbeck, de Garcia Marquez, de Beckett et de Kundera.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à des contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Pour écrire, je n'ai pas à

proprement parler de cérémonial ni de rituel. Je ne me soumetts à aucune contrainte si ce n'est celle du besoin de m'exprimer sur une question qui me préoccupe et de la partager avec les lecteurs. Il va sans dire qu'aucun roman ne ressemble à un autre. Certains exigent de la documentation, d'autres de la simple imagination. Si par contraintes vous faites référence à la documentation, alors oui, certains de mes romans ont exigé de moi beaucoup de lecture, surtout le dernier Le Quatrième livre qui a nécessité une relecture critique de la Torah, du Talmud, de l'Évangile, du Coran et de plusieurs livres sur le soufisme.

« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

Chacun conçoit l'écriture à sa manière. Il y a autant de façons d'écrire qu'il y a d'auteurs, même si l'on a l'impression parfois que des textes se ressemblent. Dans chaque livre, il y a l'âme de son auteur qui n'est identique à aucune autre. Dire qu'écrire c'est un double plaisir est vrai dans un sens, mais c'est aussi une souffrance physique et psychique.

D'un livre, on s'en sort toujours épuisé mentalement et physiquement comme si on venait de parcourir un marathon. Le plaisir est à l'arrivée bien sûr, lorsque nous découvrons les différentes lectures et interprétations de nos textes, lorsque nous débattons avec nos lecteurs, mais le prix à payer, ce sont beaucoup de nuits blanches, beaucoup de

solitude, de mauvaise humeur, de recherche, de rédaction, de réécriture, de corrections, et souvent même d'autopromotion. C'est une forme de dolorisme que de s'adonner à l'écriture, surtout en sachant que ce qu'on publiera passera probablement inaperçu. Oui, écrire est un double plaisir, mais un plaisir masochiste. D'ailleurs, tout écrivain n'est-il pas masochiste par essence ?

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Pour moi, la vie écrite n'est rien d'autre qu'une compen-

sation de la vie vécue. Comme le rêve l'est de la réalité. La littérature n'est pas faite seulement pour représenter le réel, mais aussi pour le corriger, le dramatiser, le sublimer, s'en moquer, etc.

Cela dépend de l'objectif de l'auteur. En ce qui me concerne, l'écriture me permet de créer le monde tel que je le voudrais.

L'écriture est un espace de liberté totale qui me permet de dire et de faire ce que je ne pourrais jamais dire ni faire dans notre société, avec, bien sûr, les risques qui vont avec. Oui ; sous cet angle, Proust a mille fois raison.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

Kundera a dit et a écrit des choses extraordinaires sur l'écriture, et surtout sur le roman. J'ai souvent fait miennes ses approches, car je les trouve pertinentes et pleines de sagesse. L'une d'elles est cette question de l'ambiguïté. Tout roman doit rester ambigu dans le sens qu'il propose mille et une lectures aussi recevables les unes que les autres. Un roman ne sera jamais un livre sacré qui transcrit des dogmes, qui juge et qui condamne. Un romancier ne doit jamais, au grand jamais, se métamorphoser en doctrinaire, en théologien, en donneur de leçons, en déclarateur de la vérité absolue ; parce que tout bonnement, la vérité absolue est un leurre. Le roman est le genre des vérités multiples ; c'est le lieu de l'ambiguïté par excellence et il doit le rester.

C'est exactement ce que j'essaie d'exprimer dans mes romans, tous mes romans, surtout le dernier. Le Quatrième livre est une invitation à accepter la seule vérité qui vaille : celle justement qui consiste à croire qu'il n'y en a aucune, ou plus exactement qu'il y en a plusieurs. Parallèlement à nos vérités, il en existe d'autres qui sont aussi valides que les nôtres. Ça s'appelle : l'acceptation de l'autre.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub



Biographie

Mokhtar Chaoui est né à Tanger le 26 décembre 1964. Il y demeure jusqu'en 1984, date d'obtention de son Baccalauréat.

Après des études supérieures qui furent couronnées par un doctorat national en Lettres modernes en 1994, à l'Université Charles de Gaule, Lille 3, puis un doctorat d'Etat en 2000, il fut affecté en tant qu'enseignant-chercheur au Maroc où il enseigne toujours la littérature française moderne et la méthodologie de recherche.

Parallèlement, il mène une vie d'écrivain et a déjà publié plusieurs romans ainsi que des essais.

Le Quatrième livre est son dernier roman.

Romans :

-2024 : Le Quatrième livre, Le Lys Bleu éditions, Paris.

-2021 : Ceci n'est pas un miroir, SL éditions, Tanger.

-2019 : L'Amour est paradis, Les éditions du 38 (France) / Virgule éditions (Maroc).

-2015 : Le Silence blanc, Salina éditions (Maroc). Réédité en 2020 par Les éditions du 38, Toulouse, France.

-2010 : A mes amours tordues, Les éditions Afrique-Orient, Casablanca, Maroc.

-2008 : Permettez-moi madame de vous répudier, éd. Eddif (Maroc) / Non-lieu (France). Réédité en 2020 sous le titre : Le Couple indocile, par Les éditions du 38, Toulouse, France.

Nouvelles :

-2015 : « La Maison bleue », Les Nouvelles francophones, Casablanca, éditeur de Talent.

-2015 : « Et l'ito fleurit » Auteurs à 100°/°, Casablanca, éditeur de Talent.

-2014 : Les Chrysanthèmes du désert, Tanger, Salina éditions.

-2008 : « Le Petit voleur », dans Wachma, « Au cinéma du Maghreb ».

-2008 : « Sale Valentin », dans Numedy. Revue numérique.

Poésies :

-2007 : Refermez la nuit, Altopresse, Tanger, 2007.

-1998 : « Etat des lieux », dans Le Jardin des essais, Paris, 1998.

Chroniques :

2012 : Moi, Ramsès le Chat, Salina éditions, Tanger.

L'exploitation minière en eaux profondes doit reposer sur la science et le "consensus"

Les règles relatives à l'exploitation minière dans les eaux internationales doivent reposer sur des "données scientifiques fiables" et "sur la base d'un consensus", a plaidé dernièrement la cheffe de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM).

Leticia Carvalho, secrétaire générale de l'organisme intergouvernemental, s'exprimant par vidéoconférence lors d'une réunion sur les océans à Tokyo, a déclaré que tout code minier élaboré cette année devait être guidé par "la transparence, la responsabilité environnementale et le partage équitable des bénéfices".

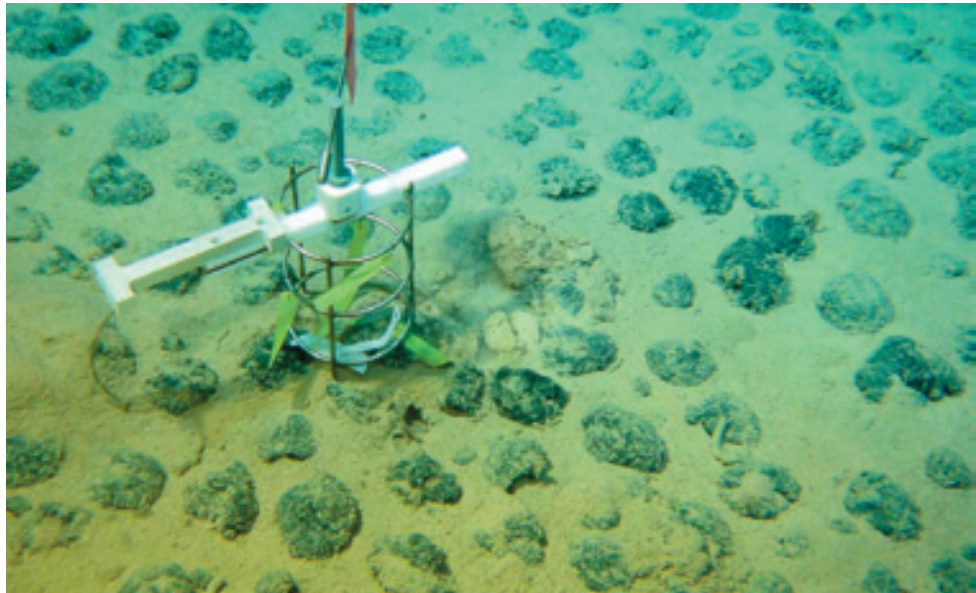
"Toutes les décisions relatives aux grands fonds marins doivent s'appuyer sur des données scientifiques fiables", a-t-elle insisté.

L'océanographe de formation a également glissé qu'elle s'attacherait à "veiller à ce que les décisions soient (...) élaborées sur la base d'un consensus".

L'exploitation minière des fonds marins, dans les eaux internationales, consiste à extraire des minerais tels que le nickel, le cobalt et le cuivre, utilisés dans les batteries électriques, les turbines d'éoliennes, les ordinateurs ou encore les téléphones portables.

L'exploitation des fonds marins dans les eaux internationales est gérée par l'AIFM, un organisme indépendant basé à Kingston en Jamaïque, créé en 1994 en vertu de la convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Le conseil de l'AIFM, qui n'accorde



pour l'instant que des contrats d'exploration, élabore des règles d'exploitation commerciale depuis plus de dix ans.

Son objectif est d'adopter un code minier en 2025, qui établira les futures règles d'exploitation des ressources du plancher océanique dans les eaux internationales.

Une trentaine de pays, dont la France, se sont déjà prononcés en faveur d'un moratoire sur cette activité.

Mais certains Etats membres de l'AIFM souhaitent que l'exploitation minière commence rapidement, ou au contraire l'interdire totalement.

Depuis juillet 2023, en raison d'une clause juridique invoquée par la petite nation insulaire de Nauru, dans le Pacifique, tout pays peut demander un contrat d'exploitation minière au nom d'une société qu'il parraine.

Par l'intermédiaire de Nori (Nauru Ocean Resources Inc.), une filiale sou-

tenue par le petit Etat insulaire de Nauru, The Metals Company (TMC) espère ainsi ouvrir d'ici 2026 une vaste zone économique offshore pour collecter dans les fonds marins des roches polymétalliques, aussi appelées nodules.

Mais le secteur minier fait l'objet de vives critiques de la part de chercheurs et de défenseurs de l'environnement qui craignent que cette activité ne ravage des écosystèmes marins.

Recettes

Pizza de viande hachée mozzarella

Ingredients

- 1 pâte à pizza
- 100 g fromage râpé
- 150 g viande hachée
- 150 g sauce tomate
- Origan
- 1 Poivron
- 1 Oignon

Instructions

1. La toute première chose à faire pour préparer une pizza à la viande hachée est d'abord de faire la pâte à pizza. Ensuite, il faut la garnir et la mettre dans un four pour la cuisson.
2. Coupez finement le poivron et émincez les oignons. Mélangez les oignons coupés et la viande hachée dans un saladier.
3. Répartissez la sauce tomate de façon homogène sur l'ensemble de la pâte à pizza tout en laissant les bords libres et saupoudrez le tout d'origan.
4. Déposez ensuite le mélange de viande hachée et d'oignon sur la sauce tomate.
5. Ajoutez les poivrons sur la pizza et saupoudrez l'ensemble de fromage râpé. La pâte à pizza est enfin prête pour être mise au four pour 20 min. Il est impératif que le four soit préchauffé à 240 °C.



Constituée en un demi-siècle, une rare collection d'affiches de cinéma bientôt aux enchères

"King Kong", "Casablanca", "2001, l'Odyssée de l'Espace"... Propriétaire d'une exceptionnelle collection d'affiches de cinéma constituée depuis près de cinquante ans, l'Américain Dwight Cleveland s'apprête à se séparer de certaines de ses pièces les plus précieuses.

Cet agent immobilier de 65 ans est de passage à Londres, où est exposée une sélection d'une partie des 500 affiches et affichettes qui seront mises aux enchères les 27 et 28 mars à Dallas (Etats-Unis) par la maison Heritage.

"Je les aime toutes, car toutes ont été choisies avec soin", déclare à l'AFP Dwight Cleveland, qui a vu passer entre ses mains au fil des ans "environ 150.000 pièces", des affiches de films mais aussi des "lobby cards", photos tirées de scènes de film qui étaient placardées dans les entrées des salles de cinéma.

Ces affiches "ont été conçues pour nous attraper par le collet et nous faire entrer dans une salle de cinéma", commente-t-il. Mais au-delà, il s'agit aussi d'art, souligne-t-il à propos de ces posters qui couvrent 125 ans d'histoire du cinéma.

Mais après avoir passé quasiment 50 ans à rassembler sa col-



lection, il est "de plus en plus difficile de trouver quelque chose à ajouter", explique Dwight Cleveland, qui pense être allé au bout de son "hobby".

"Ce qui me différencie des autres collectionneurs, c'est que c'était d'abord l'oeuvre d'art dont je tombais amoureux", explique cet agent immobilier. "Je ne viens pas du milieu du cinéma. La plupart des collectionneurs ont une star ou un réalisateur préférés. Moi ça m'était égal que l'affiche soit celle d'un film connu".

Sa passion a commencé à l'adolescence.

"Lors de ma dernière année de

lycée, un professeur d'art collectionnait les affiches de film et les exposait dans son bureau. On passait devant tous les jours et sincèrement, on se moquait un peu de lui", se souvient Cleveland.

Mais un jour, son regard est attiré par une "lobby card" du "Chant du Loup" ("The Wolf Song"), film sorti en 1929 de Victor Fleming, avec Gary Cooper et l'actrice mexicaine Lupe Vélez.

Il n'a alors plus qu'une obsession: convaincre son professeur de lui céder l'affichette. Ce dernier réclame en échange une série d'objets de cinéma, dont se met

aussitôt en quête l'adolescent.

"En 1977, en recherchant des objets de sa liste, je suis devenu accro au fait de collectionner", explique-t-il.

Sa collection a fait l'objet d'une exposition en 2019 au Norton Museum of Art, de West Palm Beach, en Floride, ainsi qu'à San Diego, Los Angeles et New York.

Parmi les 32 pièces montrées à Londres, l'une de celles ayant le plus de valeur est une affiche tchèque du film "King Kong", datant de 1933. Son prix est estimé entre 40.000 et 80.000 dollars.

Autre clou de la vente, une affiche italienne de 1953 de "Casablanca", avec Humphrey Bogart et Ingrid Bergman.

La plupart des pièces ont des estimations oscillant entre 1.000 et 2.000 dollars. Selon la maison Heritage, la somme totale tirée de la vente pourrait atteindre un million de dollars.

Parmi les dizaines de milliers de pièces qui sont passées entre ses mains, beaucoup ont été vendues à d'autres collectionneurs et beaucoup d'autres offertes à diverses institutions cinématographiques.

Après la vente aux enchères de Dallas, il lui restera un peu plus de 10.000 "lobby cards" et 500 affiches.

Parole aux acteurs sur #MeToo

Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Pio Marmaï et Jean-Paul Rouve: quatre grands acteurs français ont livré devant l'Assemblée nationale leur vision de #MeToo, confessant avoir parfois été "lourds" et ne pas avoir vu-ou voulu voir- les agressions subies par les femmes.

Ces quatre stars, chouchous du public, ont témoigné début mars devant la commission d'enquête sur les violences commises dans le cinéma. L'une des rares auditions tenue à huis clos, mais dont le verbatim a été publié mardi. En voici les moments marquants.

Pourquoi n'ont-ils rien vu ? Interrogés sur le fossé entre leur ressenti et les nombreux témoignages de violences dans le cinéma, les acteurs ont fait un mea culpa.

"Je pense quand même que notre attitude n'invitait probablement pas les gens à venir témoigner", reconnaît l'acteur et réalisateur Gilles Lellouche. "Peut-être que nous ne donnions pas suffisamment confiance pour que l'on

viennions nous dire les choses. (...) Dans l'invitation au dialogue, nous n'avons peut-être pas été à la hauteur", reconnaît-il.

"Nous ne mentons pas quand nous disons n'avoir rien vu ni entendu. (...) Aucune copine comédienne ne m'a jamais dit, au sujet d'un tournage, que tel metteur en scène ou tel comédien était lourd. Ce qu'on entendait, c'était: +Lui, il est un peu dragueur+. Mais je ne pouvais pas imaginer ce qu'elles subissaient, ni jusqu'où ça pouvait aller. En tant qu'homme, je n'ai pas vécu tout ça, c'est un monde que j'ai découvert", explique Jean-Paul Rouve.

"On ne voit pas forcément tout - et on n'a peut-être pas envie de voir. Je pense que le mouvement MeToo aura été utile de ce point de vue-là", poursuit Jean Dujardin.

La parole des hommes sur ce mouvement est attendue, mais "à certains moments, nous n'étions pas audibles. Si on ne dit rien, on est suspect. Et si on en dit trop, les autres s'imaginent que l'on cache un truc. Il faut donc du

temps (...) Mais je suis d'accord: il y a forcément des choses que nous avons loupées sur les plateaux. Évidemment. Des lourdeurs. Des choses qui nous semblaient totalement anodines."

"Je pense que j'ai pu être lourd dans ma façon de signifier les choses. J'essaye toujours de créer une atmosphère de travail assez douce et joyeuse et, à certains moments, j'ai dû faire des plaisanteries qui ont été mal comprises. Il m'est arrivé de m'excuser, verbalement et par écrit, auprès de la personne heurtée par mes propos", a déclaré Pio Marmaï.

"Si je dois faire une radioscopie de mes comportements, c'est sûr que j'ai dû être lourd, c'est évident", a reconnu Gilles Lellouche.

Il a aussi raconté avoir vécu une expérience qui l'a "fait réfléchir sur les circonstances dans lesquelles on s'autorise à parler ou à se révolter", avec une réalisatrice qui voulait le "séduire".

Jean Dujardin, lui, a estimé qu'il

"arrive aussi que la lourdeur soit partagée. Je tourne avec beaucoup d'amies actrices comme Marie-Josée Croze ou Audrey Dana (...). Or Audrey Dana est (comme) un homme, elle peut en avoir la lourdeur. Cela ne veut pas dire que je l'accompagne. (...) Ce n'est pas réservé aux hommes", a-t-il justifié.

Jean Dujardin, rôle principal dans "J'accuse", tournerait-il à nouveau chez Roman Polanski, visé par plusieurs accusations de viol ou agressions à caractère sexuel ? "Je ne sais pas", répond-il.

"À propos des personnes mises en cause, soit une décision de justice a été rendue et je ne vois pas comment un film peut être monté - ça n'arrive jamais, en réalité -, soit la présomption d'innocence s'applique. Il y a un truc qui s'appelle la loi. Et si la personne a purgé sa peine, a payé ? Ça ne m'est jamais arrivé de rencontrer ce cas, je ne sais pas quelle décision je prendrais".

Inauguration de la bibliothèque "Dépose un livre, emprunte un livre" à Oued Zem

Dans le cadre de la promotion de la culture et de l'encouragement à la lecture, l'Association de l'Amitié pour le développement, l'environnement et la culture, en partenariat avec le conseil de la région de Béni Mellal-Khénifra et en coordination avec le conseil communal de la ville d'Oued Zem, a organisé récemment une cérémonie d'inauguration d'une bibliothèque gratuite sous le slogan "Dépose un livre, emprunte un livre", au club municipal de la ville.

Dans son allocution en l'occasion, le président de l'association, Bouazza Karim, a présenté les objectifs du projet et son rôle dans le renforcement de la culture, soulignant que la lecture constitue un pont reliant le passé, le présent et l'avenir.

De son côté, Benacer El Yousfi, représentant du conseil communal, a exprimé sa fierté quant à cette initiative, mettant en avant l'importance du partenariat entre la société civile et les institutions locales pour soutenir les activités culturelles.

Pour sa part, Allal El Bassraoui, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Khouribga, a mis l'accent sur la nécessité de soutenir



nir de tels projets culturels, appelant à redoubler d'efforts pour assurer leur pérennité et atteindre leurs objectifs.

Une exposition d'arts plastiques a également été organisée, où les artistes Mohamed Chaj-

raoui et Aïcha Aqeel ont présenté une collection de tableaux qui ont suscité l'admiration du public, confirmant ainsi la complémentarité des arts dans l'enrichissement de la scène culturelle.

H.T

13^{ème} édition des Nuits du Samaâ et du Madih à Oujda

Le théâtre Mohammed VI d'Oujda a accueilli récemment la 13^{ème} édition des Nuits du Samaâ et du Madih, organisée à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Organisé par la Commune urbaine d'Oujda et l'Association Arrayane pour la création artistique en collaboration avec la Direction régionale de la culture de l'Oriental, cet événement vise à contribuer à l'animation culturelle de la ville durant ce mois béni et à la promotion de ce genre artistique distingué et très apprécié par les habitants de la capitale de l'Oriental.

La première soirée de cette manifestation culturelle a été marquée par des prestations hautes en couleur des ensembles de l'Association Chabab Mohammed et de l'Association Al Ahbab de l'art du Madih et Samaâ.

Lundi soir, les spectateurs, venus nombreux, étaient en rendez-vous avec le groupe Arrayane

et le groupe de la Taïfa Issaouia d'Oujda, au grand bonheur des mélomanes et amateurs de ces arts authentiques.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Zerrouki, chef de service des affaires sociales et de l'animation culturelle et sportive à la Commune d'Oujda, a indiqué que cet événement vise la contribution à l'animation culturelle des nuits ramadanesques, mettant l'accent sur le rôle de ce genre d'événements dans la préservation du patrimoine immatériel national et de faire connaître cet art ancestral auprès des générations montantes.

Il a poursuivi que cette manifestation culturelle et spirituelle vise aussi à renforcer les échanges et les liens entre les groupes et associations actives dans le domaine du Madih et du Samaâ au niveau de la ville d'Oujda, dans le cadre de la promotion de la culture, pilier essentiel du développement local, a-t-il ajouté.

M. Zerrouki a, par ailleurs, appelé les acteurs et associations oeuvrant dans le domaine culturel à soutenir cette rencontre artistique afin d'en faire un rendez-annuel incontournable et promouvoir son rayonnement.

De son côté, le président de l'Association Arrayane, Marouane Bentella, a indiqué que pour cette 13^{ème} édition les passionnés et les férus de l'art du Madih et du Samaâ ont eu le plaisir d'apprécier une riche programmation, formulant le souhait que le succès de cet événement se poursuive dans les années à venir.

Mettant l'accent sur l'interaction du public avec les prestations des groupes invités de cette édition, il a relevé le rôle et l'importance de ce genre de manifestations dans l'encouragement et la perpétuation de la pratique de ces arts authentiques et la préservation de ce riche patrimoine culturel.

Bouillon de culture

Prix

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 4^e édition du prix Moubdiaat (créatrices), à l'occasion de la Journée internationale des femmes, célébrée chaque 8 mars.

Cette édition est ouverte à toutes les femmes talentueuses, de tous les âges et de toutes les régions du Royaume, dans trois catégories : la pratique d'un instrument musical, le Slam-Rap et l'expression corporelle, précise le ministère.

La valeur des prix dans chaque catégorie s'élève à 60.000 DH pour la première place, 40.000 DH pour la deuxième et 20.000 DH pour la troisième, note la même source.

Le ministère invite les femmes intéressées à envoyer une capsule vidéo mettant en valeur leurs créations via le site <https://moubdiaat.ma/>, lesquelles prestations seront évaluées par un jury spécialisé. La date limite de réception des candidatures est fixée au 8 avril, conclut-on.

Ouvrage

L'ouvrage "Safi et son littoral dans l'histoire proche" de son auteur Thami Halli a été présenté lors d'une rencontre organisée, récemment à la Cité de l'Océan, à l'initiative de l'Association Hawd Assafi.

Cette publication plonge le lecteur au cœur de l'évolution de Safi, mettant en lumière ses traditions, ses figures emblématiques et les événements marquants de son histoire.

Il s'agit d'un ouvrage relatant des faits historiques selon un angle de vue singulier, un référentiel issu des archives, ainsi qu'une narration dynamique.

Fruit d'un travail de recherche minutieux mené par le chercheur Thami Halli, principalement à la Bibliothèque nationale de Rabat, où l'auteur a recueilli des informations riches, issues des articles de journaux de l'époque du Protectorat français, cette œuvre révèle et met en valeur un segment de l'histoire récente du territoire de Safi et de son arrière-pays, en prenant la période coloniale comme point d'ancrage.

Rencontre

La Direction provinciale de la culture à Safi a organisé, récemment, la première édition de la "Rencontre de la créativité féminine", à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Cet événement a été l'occasion de rendre hommage à plusieurs figures féminines en reconnaissance de leurs contributions et efforts dans divers domaines, notamment culturel, artistique, social, théâtral, cinématographique, musical et créatif.

Le programme de cette manifestation comprenait diverses activités, dont une exposition d'arts plastiques de l'artiste Asmaa Abghach et un atelier de formation théâtrale encadré par l'artiste Amina El Hatib au profit des femmes pensionnaires de l'établissement pénitentiaire locale de Safi.

Parution

"Apprendre autrement ... Pour une politique d'apprentissage tout au long de la vie à l'ère de l'intelligence artificielle : de la vision à l'action" est intitulé d'un nouvel ouvrage publié par l'enseignant-chercheur Youssef Nait Belaid, aux éditions Afaq pour les études, l'édition et la communication à Marrakech.

Dans cet ouvrage, ce sociologue et enseignant-chercheur à l'Université Mohammed V de Rabat, propose une réflexion approfondie sur les transformations éducatives à l'ère de l'intelligence artificielle (IA).

Le livre analyse aussi le rôle croissant de l'IA dans les politiques éducatives et les opportunités qu'elle offre en matière d'apprentissage tout au long de la vie, tout en explorant les opportunités offertes par l'IA pour repenser les politiques éducatives et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ANNULER	PARTIE ANTÉRIEURE	BOURRÉ	LETTRES DE NASR	FIN D'ANNÉE	FILLE DE JOIE	DEUXIÈME NOTE	CUBE ALTIER	SUJET
					RELATION PRISE DE SEC			
BLOUSE COURTE							CONTRIBUTION FORCÉE	EN DEHORS SYMBOLE DE L'OR
EN AOÛT			ABANDONNER	EN GRÂCE		DÉGÉNÉRÉ		
CADUC				EN OSMOSE	QUI N'EST PAS BLANCHI			NOM DE GUERRE
					ESPIÈGLERIE	ABÎME	CUBE ROMAINS	
C'EST TOUT UN MONDE	TRAMER	ÉDIFICE						VAINC
				ANCIEN		ADOUÇI		
TALENTS		CONSERVATEUR				ABRÈGE DU LATIN POSSÉSSIF		QUOTE-PART
		SORTIE					BRAME À LA MODE	FIN DE VERBE HYMNE
MÉTAL		RADIUM		ORIGINAIRE DE RIO DE JANEIRO				
			ARTICLE			SIGNATURE		
SHOOT DISTINGUÉ					SYMBOLE DU NEON		FORME D'ÊTRE	

Solution mots flechés d'hier

INDICE	ION	CLICHE	HEURE	BEATITUDE	NAS	SCOTCH	DENREES	FS	GAE	PAUSE
SURET	UTILE	HEURE	NOM	ETETE	SOT	SOT	RC	EPLUCHER	OUA	RESTE

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi
Loubrna Baghdadi
Latifa Mourib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

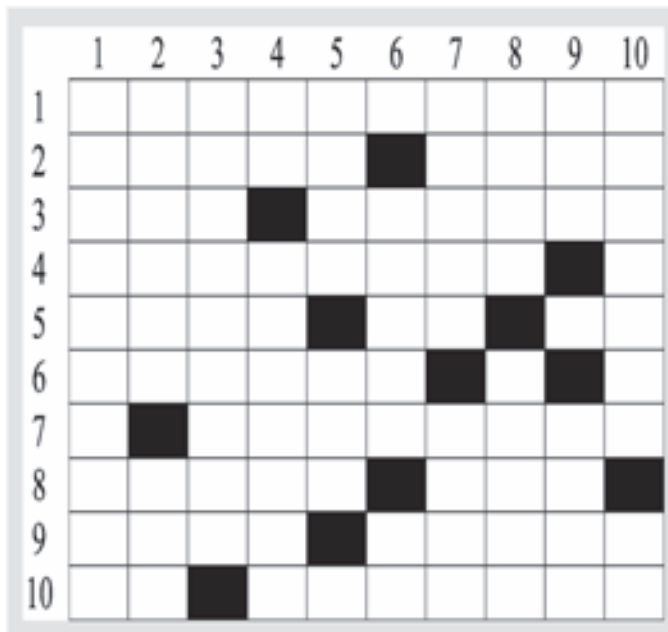
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Ignoble obsession
- On clique dessus - Il a ses 25 heures
- Même monnaie - Hase
- Lieu de douceurs
- Déduite - A moi ! - Brady
- Labourée à trois reprises
- Essayée
- Touchées - Fin de forme
- Bagarre - Achevée
- Coordonnant - Déchets de métal

VERTICALEMENT

- Urinoir public
- Prête un de ses organes - Posa
- Mielieux
- Personnel - Demeurés
- Un roi élu - Lentille lâtarde
- Troupe - Centrale française
- Irreligieux - Sombre
- Truie - Affluent du Maroni
- Auberge de luxe - Un des Grands
- Extrait de fève - En les

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

5		3		1	4	9		
						5		3
9		2			3		8	
			1	3		4	6	
3			9	8	6			7
	6	8		4	2			
	2		3			7		5
4		5						
		7	4	6		3		1

Difficile

4						9		8
7			9				6	
			5	4			1	
			3	5	7			
		8	1	2	5			
		2	7	9				
	3		2	6				
	9				7			6
1		6						9

Moyen

6	8		9	1				7
					4	3		
					5		8	9
5				9		2		
		2		5		6		
		4		7				1
4	3		5					
		6	1					
1			6	9		4	3	

Expert

8	1	2					3	
		5		1	4			2
								8
		7					9	
	6		7		9		1	
	2					4		
7	5		3	4			2	
9					7	5		6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	1	4	2	8	9	6	3	5
8	5	6	1	4	3	7	9	2
2	9	3	7	5	6	1	4	8
1	4	2	5	3	7	8	6	9
9	6	7	4	2	8	3	5	1
3	8	5	9	6	1	4	2	7
4	7	8	3	9	2	5	1	6
5	2	1	6	7	4	9	8	3
6	3	9	8	1	5	2	7	4

Difficile

8	3	1	9	4	2	7	6	5
9	5	6	7	1	3	4	8	2
7	4	2	6	5	8	3	9	1
6	2	8	3	7	5	9	1	4
5	7	9	1	6	4	2	3	8
3	1	4	8	2	9	5	7	6
4	8	7	5	3	6	1	2	9
1	9	5	2	8	7	6	4	3
2	6	3	4	9	1	8	5	7

Moyen

7	3	5	2	4	1	9	6	8
1	8	2	6	9	7	4	5	3
4	6	9	3	5	8	1	2	7
6	1	3	9	2	5	7	8	4
5	2	7	4	8	3	6	1	9
9	4	8	7	1	6	5	3	2
2	7	1	5	3	4	8	9	6
3	5	4	8	6	9	2	7	1
8	9	6	1	7	2	3	4	5

Expert

1	4	6	8	7	5	9	3	2
5	2	3	6	9	1	4	8	7
8	7	9	3	2	4	5	1	6
6	3	8	2	4	9	7	5	1
7	9	1	5	3	6	2	4	8
4	5	2	7	1	8	6	9	3
3	8	4	9	6	7	1	2	5
9	6	5	1	8	2	3	7	4
2	1	7	4	5	3	8	6	9

Vingt-quatrième chapitre

Quelques jours après, la duchesse reçut par la poste une grande lettre ridicule, signée du nom d'une ancienne femme de chambre à elle ; cette femme demandait à être employée à la cour, mais la duchesse avait reconnu du premier coup d'œil que ce n'était ni son écriture ni son style. En ouvrant la feuille pour lire la seconde page, la duchesse vit tomber à ses pieds une petite image miraculeuse de la Madone, pliée dans une feuille imprimée d'un vieux livre. Après avoir jeté un coup d'œil sur l'image, la duchesse lut quelques lignes de la vieille feuille imprimée. Ses yeux brillèrent, et elle y trouvait ces mots :

« Le tribun a pris cent francs par mois, non plus ; avec le reste on voulut ranimer le feu sacré dans des âmes qui se trouvèrent glacées par l'égoïsme. Le renard est sur mes traces, c'est pourquoi je n'ai pas cherché à voir une dernière fois l'être adoré. Je me suis dit, elle n'aime pas la république, elle qui m'est supérieure par l'esprit autant que par les grâces et la beauté. D'ailleurs, comment faire une république sans républicains ? Est-ce que je me tromperais ? Dans six mois, je parcourrai, le microscope à la main, et à pied, les petites villes d'Amérique, je verrai si je dois encore aimer la seule rivale que vous ayez dans mon cœur. Si vous recevez cette lettre, madame la baronne, et qu'aucun œil profane ne l'ait lue avant vous, faites briser un des jeunes frênes plantés à vingt pas de l'endroit où j'osai vous parler pour la première fois. Alors je ferai enterrer, sous le grand buis du jardin que vous remarquâtes une fois en mes jours heureux, une boîte où se trouveront de ces choses qui font calomnier les gens de mon opinion. Certes, je me fusse bien gardé d'écrire si le renard n'était sur mes traces, et ne pouvait arriver à cet être céleste ; voir le buis dans quinze jours. »

Puisqu'il a une imprimerie à ses ordres, se dit la duchesse, bientôt nous aurons un recueil de sonnets, Dieu sait le nom qu'il m'y donnera !

La coquetterie de la duchesse voulut faire un essai ; pendant huit jours elle fut indisposée, et la cour n'eut plus de jolies soirées. La princesse, fort scandalisée de tout ce que la peur qu'elle avait de son fils l'obligeait de faire dès les premiers moments de son veuvage, alla passer ces huit jours dans un couvent attenant à l'église où le feu prince était inhumé. Cette interruption des soirées jeta sur les bras du prince une masse énorme de loisir, et porta un échec notable au crédit du ministre de la Justice. Ernest V comprit tout l'ennui qui le menaçait si la duchesse quittait la cour, ou seulement cessait d'y répandre la joie. Les soirées recommencèrent, et le prince se montra de plus en plus intéressé par les



comédies dell'arte. Il avait le projet de prendre un rôle, mais n'osait avouer cette ambition. Un jour, rougissant beaucoup, il dit à la duchesse : Pourquoi ne jouerais-je pas moi aussi ?

— Nous sommes tous ici aux ordres de Votre Altesse ; si elle daigne m'en donner l'ordre, je ferai arranger le plan d'une comédie, toutes les scènes brillantes du rôle de Votre Altesse seront avec moi, et comme les premiers jours tout le monde hésite un peu, si Votre Altesse veut me regarder avec quelque attention, je lui dirai les réponses qu'elle doit faire. Tout fut arrangé et avec une adresse infinie. Le prince fort timide avait honte d'être timide ; les soins que se donna la duchesse pour ne pas faire souffrir cette timidité innée firent une impression profonde sur le jeune souverain.

Le jour de son début, le spectacle commença une demi-heure plus tôt qu'à l'ordinaire, et il n'y avait dans le salon, au moment où l'on passa dans la salle de spectacle, que huit ou dix femmes âgées. Ces figures-là n'imposaient guère au prince, et

d'ailleurs, élevées à Munich dans les vrais principes monarchiques, elles applaudissaient toujours. Usant de son autorité comme grande maîtresse, la duchesse ferma à clef la porte par laquelle le vulgaire des courtisans entra au spectacle. Le prince, qui avait de l'esprit littéraire et une belle figure, se tira fort bien de ses premières scènes ; il répétait avec intelligence les phrases qu'il lisait dans les yeux de la duchesse, ou qu'elle lui indiquait à demi-voix. Dans un moment où les rares spectateurs applaudissaient de toutes leurs forces, la duchesse fit un signe, la porte d'honneur fut ouverte, et la salle de spectacle occupée en un instant par toutes les jolies femmes de la cour, qui, trouvant au prince une figure charmante et l'air fort heureux, se mirent à applaudir ; le prince rougit de bonheur. Il jouait le rôle d'un amoureux de la duchesse. Bien loin d'avoir à lui suggérer des paroles, bientôt elle fut obligée de l'engager à abrégé les scènes ; il parlait d'amour avec un enthousiasme qui souvent embarrassait l'actrice ; ses répliques duraient cinq minutes.

La duchesse n'était plus cette beauté éblouissante de l'année précédente ; la prison de Fabrice, et, bien plus encore, le séjour sur le lac Majeur avec Fabrice, devenu morose et silencieux, avait donné dix ans de plus à la belle Gina. Ses traits s'étaient marqués, ils avaient plus d'esprit et moins de jeunesse.

Ils n'avaient plus que bien rarement l'enjouement du premier âge ; mais à la scène, avec du rouge et tous les secours que l'art fournit aux actrices, elle était encore la plus jolie femme de la cour. Les tirades passionnées, débitées par le prince, donnèrent l'éveil aux courtisans ; tous se disaient ce soir-là : Voici la Balbi de ce nouveau règne. Le comte se révolta intérieurement. La pièce finie, la duchesse dit au prince devant toute la cour :

— Votre Altesse joue trop bien ; on va dire que vous êtes amoureux d'une femme de trente-huit ans, ce qui fera manquer mon établissement avec le comte. Ainsi, je ne jouerai plus avec Votre Altesse, à moins que le prince ne me jure de m'adresser la parole comme il le ferait à une femme d'un certain âge, à Mme la marquise Ravers, par exemple.

On répéta trois fois la même pièce ; le prince était fou de bonheur ; mais, un soir, il parut fort soucieux.

— Ou je me trompe fort, dit la grande maîtresse à sa princesse, ou le Rassi cherche à nous jouer quelque tour ; je conseillerais à Votre Altesse d'indiquer un spectacle pour demain ; le prince jouera mal, et, dans son désespoir, il vous dira quelque chose.

Le prince joua fort mal en effet ; on l'entendait à peine, et il ne savait plus terminer ses phrases. À la fin du premier acte, il avait presque les larmes aux yeux ; la duchesse se tenait auprès de lui, mais froide et immobile. Le prince, se trouvant un instant seul avec elle, dans le foyer des acteurs, alla fermer la porte.

— Jamais, lui dit-il, je ne pourrai jouer le second et le troisième acte ; je ne veux pas absolument être applaudi par complaisance ; les applaudissements qu'on me donnait ce soir me fendaient le cœur. Donnez-moi un conseil, que faut-il faire ?

— Je vais m'avancer sur la scène, faire une profonde révérence à Son Altesse, une autre au public, comme un véritable directeur de comédie, et dire que l'acteur qui jouait le rôle de Lelio, se trouvant subitement indisposé, le spectacle se terminera par quelques morceaux de musique. Le comte Rusca et la petite Ghisolfi seront ravis de pouvoir montrer à une aussi brillante assemblée leurs petites voix aigrettes.

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de
l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire
Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et
de la Formation
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/2025/DRF
-Le 03/04/2025 à 11h, il
sera procédé, dans la salle
des réunions du Ministère
du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire, -Département du
Tourisme -, site centre d'affaires,
Mahaj Ryad, Hay
Ryad Rabat, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié sur offres de prix
ayant pour objet acquisition
du matériel audiovisuel
pour le compte du Ministère
du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire, -Département
du Tourisme - en lot
unique.
-Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
- L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux Cent
Seize Mille Quatre Cent
Quatre Vingt Dirhams
Toutes Taxes Comprises
(216 480,00 DHS TTC).
-Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quatre Mille Dirhams (4
000,00 DHS).
-Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 135 du Décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux
marchés publics.
- Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voies électroniques dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
conformément aux
dispositions de l'arrêté du
ministre délégué auprès de la

Ministre de l'Economie et
des Finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 di
lhijja 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisation
des procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.
-Les prospectus des prix n°
01, 02, 03, 04, 05 et 06 objet
de l'AOO national simplifié
sur offres de prix
N°06/2025/DRF doivent
être déposés au plus tard le
02/04/2025 à 16 H au
Service Des Achats -Division
des Ressources Financières
et du Support Logistique-
Direction des Ressources et
de la Formation- Ministère
du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire -Département du
Tourisme - site au centre
d'affaires, Mahaj Ryad, Hay
Ryad Rabat, ou remis,
séance tenante, au président
de la commission d'appel
d'offres.
-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles 5 et 6 du
règlement de la consultation.
N° 1621/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES INDI ET BG
MAITRE D'OUVRAGE : PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
ANNEE BUDGETAIRE 2025

Le programme prévisionnel des marchés de budget général JNDI et FDR que la province de CHTOUKA AIT BAHA, -
sera le base pour l'année budgétaire 2025

PRESTATIONS TRAVAUX ANNEES BUDGETAIRES 2025

N	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	CONSTRUCTION DES STATIONS ROUTIÈRES COMMUNALES LA CT 5101 MASSAY -PROVINCE CHTOUKA AIT BAH - (P.R.B.T.S 2023)	5101 MASSAY	4 800 000,00	A.O.O.NATION AL	MARS 2025	
2	Construction de la station routière vers douar AIT LAHRI sur J1700 KM CT BELFAA - P.R.B.T.S 2023 - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH	BELFAA	1 600 000,00	A.O.O.NATION AL	MARS 2025	
3	Travaux de création de 2 unités asphaltées type 2 sur les routes nationales à la CT AIT AMIRA, et 1 au douar AIT LAHOUSSINE à la CT 5101 Boudhal dans le cadre de l'INDI0204 - Province de Chtouka Ait Baha	AIT AMIRA 5101 BOUDHAL	360 000,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	AVRIL 2025	
4	Éructification L1 catégorie d'un centre de santé AIT DUGHAR à la CT OUD ESSAFA - province de Chtouka Ait Baha	OUD ESSAFA	110 321,68	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	AVRIL 2025	

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES INDI ET BG
MAITRE D'OUVRAGE : PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
ANNEE BUDGETAIRE 2025

Le programme prévisionnel des marchés de budget général, INDI et FDR que la province de CHTOUKA AIT BAHA, -
sera le base pour l'année budgétaire 2025

PRESTATIONS FOURNITURE ANNEES BUDGETAIRES 2025

N	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition de matériel informatique pour les postes de commandement, cibannage administrative AIT AMIRA, CAIDAT AIT BAH, CAIDAT ESSAFA, CAIDAT MOSSA, CAIDAT AIT MILA, CAIDAT BELTAA, CAIDAT BHOUGRA, CAIDAT HANOUSSA, CAIDAT SANATIL - Province de Chtouka Ait Baha	PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	654 400,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	FEV 2025	
2	Acquisition de matériel de Bureau Pour les Postes de Commandement (Classe Niveau Administrative AIT AMIRA, CAIDAT AIT BAH, CAIDAT ESSAFA, CAIDAT MOSSA, CAIDAT AIT MILA, CAIDAT BELTAA, CAIDAT BHOUGRA, CAIDAT IBI MORAN, CAIDAT FANATIL - Province de Chtouka Ait Baha	PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	170 900,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	FEV 2025	
3	Location des engins destinés à la réalisation des constructions (VITRAZ) à la Province Chtouka Ait Baha	PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	450 000,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	FEV 2025	
4	Acquisition de matériel informatique pour les besoins de secrétariat général de la province de Chtouka Ait Baha	PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	527400,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	MARS 2025	
5	Acquisition de matériel de Bureau pour les besoins de secrétariat général de la Province de Chtouka Ait Baha	PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	110 022,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	MARS 2025	
6	Acquisition de Matériel Médico-Techniques Pour :- Centre Santé Rural Niveau 3 A AIT DUGHAR A CT Oud Essafa - Centre Santé Rural Niveau 2 A la CT AIT HANOUSSA -Province Chtouka Ait Baha	OUD ESSAFA IHI HANOUSSA	457 334,48	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	AVRIL 2025	
7	Acquisition des équipements de matériel techniques du centre Médical de Bhougra dans le cadre de l'INDI0204 - PROVINCE CHTOUKA AIT BAH.	BOUGRA	330 000,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	AVRIL 2025	

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES BG
MAITRE D'OUVRAGE : PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
ANNEE BUDGETAIRE 2025

Le programme prévisionnel des marchés de budget général que la province de CHTOUKA AIT BAH, -sera le base pour l'année budgétaire 2025

PRESTATIONS DE SERVICE ANNEES BUDGETAIRES 2025

N	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	FRANIS DES RECEPTIONS DES INVITES DE PROVINCE CHTOUKA AIT BAH A L'OCCASION DES DIVERSES CEREMONIES	PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	170 200,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	MARS 2025	
2	FRANIS DE RECEPTION A L'OCCASION DES DIFFERENTES CEREMONIES - PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	PROVINCE CHTOUKA AIT BAH	172 700,00	A.O.O.SIMP LÉLÉFIE	AVRIL 2025	

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بوجاية
إدارة التوظيف
جماعة تقيسرة

إعلان
بمقتضى إعادة تنظيم مباراة لتوظيف اثنين من الدرجة الرابعة
لتخصص المعلومات

بمقتضى قرار من مجلس جهة بوجاية لإعادة تنظيم مباراة لتوظيف اثنين من الدرجة الرابعة (المستوى)، حاصلين على دبلوم تقني في المعلومات عند المناصب: منصفين اثنين (02)، وذلك يوم 20 أبريل 2025 بمقر الثانوية التأهيلية الإيم الحفاري الثالثة بمدينة البئر الجديد على الساعة التاسعة صباحا.

وتفتح هذه المباراة في وجه المترشحين والمترشحات البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر في فاتح يناير 2025 ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تمديدهما لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والحاصلون على دبلوم التقني في "المعلومات" المسلم من طرف مؤسسات التكوين التقني المؤهلة لتسليم هذه الشهادة أو إحدى الشهادات المصدقة لفتحها طبقا للرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012) بمقتضى المقتضيات الملغية لوائح مختلف الدرجات المصدقة بموجب الأنظمة الأساسية.

بعدد عند المناصب المتباري في شأنها في منصفين اثنين (02)، لتخصص نسبة 25 % من المناصب المتباري بشأنها للثلاثة الأقسام المتفرقة على صفة معلوم أو معلول أمة أو عسكري قيد أو مغرب قيد، و 75 % للثلاثة الأقسام المعاقين المعاملين بإقتضا "مقتضى" المسماة طبقا لأحكام المادة 8 من الرسوم رقم 2.97.218 الصادر في 18 شعبان 1418 (19 دجنبر 1997).

ويتم على الأقسام المتفرقة على صفة معلوم أو معلول أمة أو عسكري قيد أو مغرب قيد وفق ما تقدمت بشهادة ثبتت هذه الصفة مسجلة من طرف الثانوية السامية لقدام الموظفين وأعضاء جيش التحرير أو مؤسسة الحسن الثاني للأصل الاجتماعي لقدام العسكريين وقدماء المغاربة أو نسخة من بطاقة "مقتضى" بالنسبة للأقسام المعاقين.

يكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
✓ طلب الترشيح لإحتياز مباراة التوظيف
✓ نسخة مصدقة عليها من الشهادة المطلوبة ونسخة من لوائح المعدلة عند الاقتصاد
✓ النسخة الأصلية للترشيح لتعمل بصورة فوتوغرافية
✓ نسخة مطابقة للأصل لإقتضا التعريف الوضعية
✓ طرقتان بمحملان الطابع البريدي، والموافق الشخصي للترشيح
✓ بالنسبة للموظفين ضرورية الإزالة بالموافقة الصريحة للإزالة الأصلية قصد إحتياز المباراة تحت طائلة رفض طلبهم وحلهم من ثلاثة التبعين متى لزم لاحقا أنهم موظفون أو متعلقون مع إدارة أو جماعة أخرى.

تودع ملفات الترشيح بمكتب الضبط بمقر جماعة بوجاية لغاية 04 أبريل 2025 عبر البريد الإلكتروني مع الإلتزام بالتوصل لدى رئيس جماعة بوجاية والعمارة التالية: جماعة بوجاية إقليم بوجاية، وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية والجماعات الترابية إلى غاية يوم 04 أبريل 2025 قبل الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

كل ملف ترشيح يصل خارج الأجل المحدد أعلاه، أو تنقص وثيقة من الوثائق المحددة سابقا أو يتجاوز مبلغها عن الأجل سيتم الإعلان عن ثلاثة المترشحين والمترشحات المعاملين لإحتياز المباراة على الطريقة الإلكترونية للتشغيل العمومي www.emploi-public.ma وبمطابقة الوثائق الإلكترونية المحددة العامة للجماعات الترابية وبمقتضى القرار رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012) بمقتضى المقتضيات الملغية لوائح مختلف الدرجات المصدقة بموجب الأنظمة الأساسية.

تتمثل مباراة التوظيف: العائلي كتابي وإحتياز شلوي أو إحتيازي أو عامما حسب الجدول التالي:

الدرجة المتباري بشأنها	الاختبار التقني	الاختبار الشلوي أو الشلوي أو منها معا
تقني من الدرجة الرابعة (المستوى 8)	الموضوع المدة 30 (03) ساعات	الموضوع المدة 3 ما بين 15 و 45 دقيقة

موضوع عام أو أسئلة ذات إختيارات متعددة (QCM) تتطرق بالمهام أو الوظائف المطلوب تنفيذها أو بالمختصاصات الجماعية الترابية.

يتم هذا الإعلان بمطابقة الوثائق الإلكترونية المحددة العامة للجماعات الترابية وفي مسجلتين ومطبوعتين وبمقتضى القرار رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012) بمقتضى المقتضيات الملغية لوائح مختلف الدرجات المصدقة بموجب الأنظمة الأساسية.

N° 101/PC

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 22/01/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU:

Dénomination : « ASI-SYSTEM PLUS » SARL-AU.

Objet : TENANT UN BUREAU D'ETUDES, D'ENQUÊTES ET DE RECHERCHES, NEGOCIANT, MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1.
Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr: MOSTAFA BAZOKAR : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans.
Gérance : Mr MOSTAFA BAZOKAR, gérant pour une durée illimitée.

Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 666219.

N° 1622/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS

ACADEMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION DE FORMATION DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'ÉL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 26J/INV/2025 du 11/04/2025 à 10H

Le 11/04/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'ÉL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 26J/INV/2025 pour LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DE (2) DEUX LYCÉES QUALIFIANTS :

LYCÉE QUALIFIANT AL QODS A LA COMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ET LYCÉE QUALIFIANT MOUSSA IBN NOSSAIR A LA COMUNE TERRITORIALE METTOUH. PROVINCE D'ÉL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 90 000,00 DHS TTC (Quatre Vingt Dix Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 800 ,00 DHS (Mille

Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1623/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la la Culture

Direction Régionale de la Culture
Tanger-Tétouan-Al Hoceima
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 02/2025/DRCTTH

Séance Publique
Le vendredi 11 avril 2025 à 10h. Il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national n° :

02/2025/DRCTTH, ayant pour objet : Travaux de restauration de l'école des arts et métiers de Tétouan, Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Huit million trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises, 8 387 280,00 DHSTTC

Le cautionnement provisoire est de Cent cinquante mille Dirhams : 150 000,00 DH
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret relatif des marchés publics n° 2-22-431.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 04/04/2025 à 12h, au site du projet sis en face de Bab Al Okla, à l'angle des Avenues Mohammed Ameziane, Lamfalal Afilal et Hassan I à Tétouan.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1624/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS SECRETARIAT GÉNÉRAL						
PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL						
MAÎTRE D'OUVRAGE: LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE KHOURBGA						
ANNÉE BUDGÉTAIRE : 2025						
PRESTATIONS DE TRAVAIL						
ANNÉE BUDGÉTAIRE 2025						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'ÉCARTION	ESTIMATION PRÉVISIONNELLE (EN DHS)	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION (PNE)
INDH						
1	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE : - ÉCOLE ELKASSIRA A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHADIZ - ÉCOLE OULED MESSOUAD A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED FTATA - ÉCOLE LAATARRA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED FTATA - ÉCOLE ZOUA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED BOUGHAD - ÉCOLE LAGHAFRA A LA COMMUNE TERRITORIALE FOKRA - ÉCOLE BOLLARAY A LA COMMUNE TERRITORIALE BN BATAOU-PROVINCE DE KHOURBGA	CT: (NAZZI-OD FTATA- OD BOUGHAD- FOKRA- BN BATAOU)	614 448,00	AOO	MARS 2025	
2	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PISTES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : - CHOUGRANE-TACHRAÏET- OULED ASSA- BN SMR- OULED FENNANE - PROVINCE DE KHOURBGA -	CT: CHOUGRANE- TACHRAÏET- OD ASSA- BN SMR- OD FENNANE	3 878 960,00	AOO	MARS 2025	
3	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PISTES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : - MYASSIS-BOLLANDJAR- OULED FTATA- AIT ANNAR- OULED BOUGHAD- GHAZIE - PROVINCE DE KHOURBGA -	CT: MYASSIS- BOLLANDJAR- OD FTATA- AIT ANNAR- OD BOUGHAD- GHAZIE	3 124 920,00	AOO	MARS 2025	
4	REALISATION DES ESSAIS DE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PISTES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : - CHOUGRANE-TACHRAÏET- OULED ASSA- BN SMR- OULED FENNANE - PROVINCE DE KHOURBGA -	CT: CHOUGRANE- TACHRAÏET- OD ASSA- BN SMR- OD FENNANE	48 464,00	AOO	AVRIL 2025	
5	REALISATION DES ESSAIS DE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES SUIVANTES : - MYASSIS-BOLLANDJAR- OULED FTATA- AIT ANNAR- OULED BOUGHAD- GHAZIE - PROVINCE DE KHOURBGA -	CT: MYASSIS- BOLLANDJAR- OD FTATA- AIT ANNAR- OD BOUGHAD- GHAZIE	43 460,00	AOO	AVRIL 2025	
6	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP 3517 ET DOUJAN AIT RABY - TOLBA- AIT AHMED - AIT BRAHIM VERS AKKAD ZAITER EN PASSANT PAR ECOLE HANBAT A LA COMMUNE BN SMR-PROVINCE DE KHOURBGA	COMMUNE BN SMR	5 598 000,00	AOO	JUN 2025	
7	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP 3517 - MOSQUE SHARAF ET OD SAID A LA COMMUNE BN SMR -PROVINCE DE KHOURBGA	COMMUNE BN SMR	4 800 000,00	AOO	MAI 2025	
8	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT SOUK FOKRA ET DOUJAN LAHLASSA A LA COMMUNE DE FOKRA/ PROVINCE DE KHOURBGA	COMMUNE DE FOKRA	1 598 000,00	AOO	JUN 2025	
PCR						
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES SUIVANTES : - PISTE RELIANT RP 3513 ET DOUJAN LAGRAF LAMBAR A LA COMMUNE LAGRAF LA PISTE RELIANT RP 3514 ET LOCALITE EZZAKMATE A LA COMMUNE MYASSIS - PROVINCE DE KHOURBGA-	CT: LAGRAF-MYASSIS	13 428 340,00	AOO	AVRIL 2025	
BG						
1	AMÉNAGEMENT DU SIÈGE DE LA PROVINCE DE KHOURBGA - TRAVAUX DE CARLAGE ÉLECTRIQUE - INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE AU NIVEAU ANNÉE SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE KHOURBGA	ANNÉE SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE KHOURBGA	594 914,40	AOO	MARS 2025	
2	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DU : - 2ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 6ÈME AA KHOURBGA- CADAT OULED ABDOUNE- 2ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 3ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 4ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- CADAT BN SMR- CADAT BN KHWRANE- CADAT SHALA - CADAT OULED YOUSSEF BN BATAOU- PROVINCE DE KHOURBGA -	2ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 6ÈME AA KHOURBGA- CADAT OULED ABDOUNE- 2ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 3ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 4ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- CADAT BN SMR- CADAT BN KHWRANE- CADAT SHALA - CADAT OULED YOUSSEF BN BATAOU	657 312,00	AOO	AVRIL 2025	PNE
3	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ANNÉES ADMINISTRATIVES RELEVANT DE LA PROVINCE : - CADAT BN KHWRANE- CADAT SHALA- CADAT BN MEZOU BOULANOUAR- CADAT OD AZZOUZ- CADAT BN BATAOU OD YOUSSEF- 3ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 4ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 1ÈRE ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 2ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 4ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 7ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 1 ÈRE DISTRICT KHOURBGA- 2 ÈME DISTRICT KHOURBGA- PACHALK KHOURBGA- PACHALK HAITTANE- CERCLE KHOURBGA- CERCLE OULED ZEM- CERCLE BEJAOUD	CADAT BN KHWRANE- CADAT SHALA- CADAT BN MEZOU BOULANOUAR- CADAT OD AZZOUZ- CADAT BN BATAOU OD YOUSSEF- 3ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 4ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE OULED ZEM- 1ÈRE ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 2ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 4ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 7ÈME ANNÉE ADMINISTRATIVE KHOURBGA- 1 ÈRE DISTRICT KHOURBGA- 2 ÈME DISTRICT KHOURBGA- PACHALK KHOURBGA- PACHALK HAITTANE- CERCLE KHOURBGA- CERCLE OULED ZEM- CERCLE BEJAOUD	5 488 000,00	AOO	JUN 2025	

École Normale Supérieure Université Hassan II de Casablanca
Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°01/ENSC/2025
Le 11/04/2025 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'École Normale Supérieure, sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur objet : Fourniture et pose de mobilier d'enseignement en lot unique au profit de l'École Normale Supérieure, sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : Neuf-cent-quinze-mille-trois-cents, 915 300,00, Dirhams TTC.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-huit-mille, 18 000,00, Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
La documentation technique exigée par le règlement de la consultation doit être déposée, au service des Finances de l'École Normale Supérieure à l'adresse précitée, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plus dans l'avis d'appel d'offres avant 16h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception. Ou séance tenante, au prési-

dent de la commission d'A.O.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs plus par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret précité et à l'arrêté du ministre délégué chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Tous plus envoyés via courrier recommandé avec accusé de réception ou bien déposé contre récépissé ou remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance

sous forme papier sera écarté.
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 08 du règlement de la consultation.

N° 1625/PA

École Normale Supérieure Université Hassan II de Casablanca
APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°02/ENSC/2025
Le 11/04/2025 à 11h00, il sera procédé aux bureaux de l'École Normale Supérieure, sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur objet : Travaux d'aménagement d'espaces verts et d'allées de jardins, en lot unique
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cents, 3 500,00, DH
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-dix-huit mille neuf cent huit, 178 908,00, DH TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs plus par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret précité et à l'arrêté du ministre délégué chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Tout plus envoyés via courrier recommandé avec accusé de réception ou bien déposé contre récépissé ou remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance sous forme papier sera écarté.
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 10 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.
Une visite des lieux sera organisée le 04/04/2025 à 14h00 au lieu des travaux à l'École Normale Supérieure sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca
N° 1628/PA

à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs plus par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret précité et à l'arrêté du ministre délégué chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Tout plus envoyés via courrier recommandé avec accusé de réception ou bien déposé contre récépissé ou remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance sous forme papier sera écarté.
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 10 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.
Une visite des lieux sera organisée le 04/04/2025 à 14h00 au lieu des travaux à l'École Normale Supérieure sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca
N° 1628/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES
PRIX N° : 04/CEO/2025
Le 15 Avril 2025 à 11 h 00min, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 04/CEO/2025, relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES PISTES AUX DOUARS TIRNEST ET EL ORJANE, COMMUNE EL ORJANE - PROVINCE DE BOULEMANE.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent vingt-deux mille sept cent vingt-quatre dirhams et 00 centime (422.724,00 dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de huit mille quatre cent dirhams et zéro centime (8 400,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.
N° 1629/PA

ANNEE BUDGETAIRE 2026		
N°	OBJET SOMMAIRE DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION
1	travaux d'aménagement et d'entretien de bâtiments administratifs	Province de Khouribga
2	travaux d'aménagement et d'entretien de logements administratifs	Province de Khouribga

ANNEE BUDGETAIRE 2027		
N°	OBJET SOMMAIRE DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION
1	travaux d'aménagement et d'entretien de bâtiments administratifs	Province de Khouribga
2	travaux d'aménagement et d'entretien de logements administratifs	Province de Khouribga

PRESTATIONS DE FOURNITURES ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE DH	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION (PNE)
1	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPETERIE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA	PROVINCE DE KHOURIBGA/SG	675 000,00	AOO	AVRIL 2025	PNE
2	ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA	PROVINCE DE KHOURIBGA/SG	180 000,00	AOO	AVRIL 2025	PNE

ANNEE BUDGETAIRE 2026		
N°	OBJET SOMMAIRE DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION
1	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPETERIE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA	PROVINCE DE KHOURIBGA/SG
2	ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA	PROVINCE DE KHOURIBGA/SG

ANNEE BUDGETAIRE 2027		
N°	OBJET SOMMAIRE DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION
1	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPETERIE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA	PROVINCE DE KHOURIBGA/SG
2	ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA	PROVINCE DE KHOURIBGA/SG

PRESTATIONS DE SERVICES ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE (EN DH)	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION (PNE)
INDH						
1	REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : CHOUGRANE-TACHAWEET- OULED AISSA- BN SMR- OULED FENNANE - PROVINCE DE KHOURIBGA -	CT: CHOUGRANE- TACHAWEET- OULED AISSA- BN SMR- OULED FENNANE	40 404,00	AOO	AVRIL 2025	
2	REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES SUIVANTES : WFASSIS- BOULANGUAP- OULED FTATA- AT AMMAN- OULED BOUGHAD- GHADZ - PROVINCE DE KHOURIBGA -	CT: WFASSIS- BOULANGUAP- OULED FTATA- AT AMMAN- OULED BOUGHAD- GHADZ	42 600,00	AOO	AVRIL 2025	

N° 103/PC

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Sept cents Dirhams, 2 700,00DH
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-deux, 168 282,00, DH TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

المملكة المغربية
وزارة التثقيف
أقيم القصر الحجرة
دائرة الحجرة
قيادة تفرات
جماعة تفرات

اعلان

عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025
لبعض هيئات المواطنين المتضمن للأسلاك الإدارية لجماعة تفرات

ينظم يوم الاثنين 07 أبريل 2025، بمقر جماعة تفرات، على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 للمواطنين المتضمن للأسلاك الإدارية وفقا للشروط المعددة في الجدول أسفله:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	تاريخ اجراء الامتحان	شروط ولوج الامتحان	المنصب المتقاربي بشأها	المحل لاجل إنتاج الترشيحات
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الأولى	07 أبريل 2025	يفتح الامتحان لى وجه المواطنين المستوفين لست (6) سنوات من الخدمة التقفية بهذه الصفة في تاريخ أول اختبار من اختبارات الامتحان	يحدد المعصيص في 14 % من عدد المواطنين المستوفين لشروط التنظيم تلك درجة	تودع طلبات الترشيح لدى مكتب الضبط بهذه الجماعة في أجل القصير: 2025.04.04

*يعتبر هذا الاعلان بمثابة استعاء لإجراء الاختبارات المهنية.

N° 1630/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE ESBLAAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°1/2025

Le : ...15/4/2025... à 11 heures , Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de ESBLAAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE DE PROXIMITE AU CENTRE COMMUNE ESBLAAT - PROVINCE DE YOUSOUFIA -**

Une visite des lieux sera organisée le 9/4/2025..... à 11H . lieu de départ est le siège de la commune Esblaat . la commune invite les soumissionnaires a y participé.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 80 000,00 DHS (...quatre vingt mille dirhams)

L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est ...deux millions quatre cent mille dirhams . (...2.400.000 ,00 DHS).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ET 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma et ce la avant la date d'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivré par le ministère de l'équipement du transport de la logistique et de l'eau dans le (secteur/qualification/classe) :

SECTEUR DEMANDE	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATION DEMANDEE
A	4	A1 - A2

N° 1631/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

Lancement d'un appel d'offres pour maintenir les projets d'associations souhaitant gérer les classes de l'enseignement préscolaire dans les ÉTABLISSEMENTS, SIDI BENNOUR, 2025/2026

Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment le chapitre 30 qui stipule que l'État, les établissements publics et les collectivités territoriales s'engagent à améliorer les moyens disponibles pour faciliter les valeurs de l'égalité territoriale des citoyens et citoyennes et à assurer une éducation moderne, accessible et de qualité, ainsi que l'article 32, qui confère notamment que l'éducation de base est un droit du Préféré et un devoir de la Famille et de l'État. Afin d'améliorer les heures d'enseignement dans les classes de la Maternelle au Bas-Primaire, que Dieu Facilité et la réussite, qui vise à promouvoir l'enseignement préscolaire et à améliorer le cycle de sa diffusion et l'appuyer sur les dispositions des lois et textes réglementaires suivants :

- Loi n° 11,17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifiques, promulguée par Décret n° 1.019.113, en date du 05 mai 2014 et délégué n° 1405,09 du 20/05/2014.

Décret n° 1.062,76 du 29/04/2014 relatif au décret n° 1.019.113, en date du 05 mai 2014, qui fixe le droit de constituer des associations tel que mentionné et expliqué.

Le loi n° 07,08 portant création des académies régionales d'éducation et de formation promulguée par le décret n° 1.062,201 du 07 mai 2008, telle que modifiée et complétée par le loi n° 11,05.

Le loi n° 1.062,200 promulguée le 07/05/2014 (21 Juin 2008) portant application de la loi n° 07,08 portant création des académies régionales d'éducation et de formation, telle que modifiée et complétée, notamment par le décret n° 1.062,113 du 7 Mars, 2008.

Le loi n° 05,08 portant loi fondamentale sur l'éducation de base promulguée par Décret n° 1.062,201 du 07/05/2014 (21 Juin 2008).

Décret n° 1.062,202 du 29/04/2014 relatif au décret n° 1.062,201 (21 Juin 2008) portant application de la loi n° 05,08 portant loi fondamentale sur l'éducation de base.

Décret n° 1.062,376 du 29/04/2014 relatif au décret n° 1.062,201 (21 Juin 2008) portant application de la loi n° 05,08 portant loi fondamentale sur l'éducation de base.

En vertu de la loi de dévolution du Président Ministre n° 172003 du 27/06/2003 réglementant le partenariat entre l'Etat et les associations.

Sur la base des prescriptions de la note ministérielle n° 34.016 du 09 décembre 2014 relative au déblocage de projet d'assurances de l'enseignement préscolaire et à l'incitation de sa diffusion.

Dans le respect des exigences de l'appel d'offres pour maintenir les projets des associations dans le domaine de l'enseignement préscolaire

Afin de renforcer les efforts déployés par l'Etat dans le domaine de l'amélioration de la qualité du système éducatif, en particulier dans le domaine de l'enseignement préscolaire

Vo l'Etat se propose de constituer des associations au sein du domaine de l'éducation et de la formation, notamment leur implication dans les efforts réalisés visant à renforcer les aspects de la diffusion et de l'accompagnement de ces associations.

La Direction Régionale SIDI BENNOUR annonce le lancement de processus de réception des demandes d'accompagnement des associations souhaitant gérer les classes de l'enseignement préscolaire dans les établissements publics affectés à la Direction, à compter de la date de publication du présent avis et jusqu'au 20 MARS 2025 à quatre heures de l'après-midi.

Liste des classes de préscolaire programmés à contracter pour l'exercice 2024/2025

Les documents pour le dossier de prise en charge sont à retirer à l'adresse de la page Facebook officielle de la Direction provinciale SIDI BENNOUR :

www.facebook.com/direction.sidi.bennour
www.derection.sidi.bennour.ma

Les dossiers de candidatures sont à déposer au bureau d'ordre de la Direction, accessible sous clé et ouvert par leur propriétaire de l'association pendant les heures « à programme provincial de généralisation et de développement de l'enseignement préscolaire » à partir également de la date de l'association et les sites préscolaires éligibles.

- Vous trouverez au site de l'adresse e-mail ci-dessus la liste des documents et listes obligatoires à remplir, ainsi que la liste des établissements scolaires/lycéaux de l'appel à projets pour maintenir les projets des associations souhaitant assurer les établissements de l'enseignement préscolaire en éducation préscolaire pour les années 2025-2026.
- Les candidatures reçues après la date susmentionnée et/ou en ne respectant pas les conditions et les documents requis sont considérées comme nulles.
- La responsabilité de la constitution de l'association est assurée par le candidat (voir article 9°).

Liste des classes de préscolaire programmés à contracter pour l'exercice 2024/2025

N°	Commune	Etablissement/ Unité scolaire	Nombre classes
01	LAATATRA	S/S BOUHAME	2
02		S/S ZROG	1
03		S/S BADR	2
04		OULED ZHIR	1
05	LGHARBA	LHSASNA	1
06		S/S TYOUR	1
07		OULED AROUS	1
08		ABDELKALEK TORES	2
09	OULAD SBAJTA	S/S CHARKAOUA	2
10	OULAD AMRANE	S/S OULED AMRANE	2
11	BOUHAME	S/S SIDI BENNOUR	1
12		LHLALFA	1
13		OULED TOURA	2
14		LMOUARID	1
15	BNI HILAL	ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI HILAL	1
16		OULED BOUANAN	2
17		CHHOBA	1
18		LAOUAOUJA	1
19	SANIAT BERGUG	LHADAD	1
20		LKRADLA	1
21		S/S BNI KHILEF	2
22		OULED YAAKOUB	2
23		EZZARKTOUNI	2
24	SIDI BENNOUR	ABOU OBAIDA IBN AL JARRAH	4
25		TARIK IBN ZIYAD	2
26		ABOU DAR EL GHAFARI	2
27	ZEMAMRA	CENTRALE ZEMAMRA	2
28	KRIDID	S/S AL AMAL	2
29		LAAOUAOUCHA	1
30		ECOLE COMMUNAUTAIRE TOULAAATE	2
31	LMECHREK	S/S EL HLAFTA	1
32		RMALAT	2
33		S/S SOUANI	2
34	JABRIA	S/S LAKNADRA	2
35		DOUAGHRA	2
36	LAKHADRA	OULED BEN ECHAOUI	3
37	TAMDA	DOUAR ESSADIK	2
		TOTAL	62

service des affaires des affaires juridiques, de la communication et des partenariats
en 04816, rue marabout - sidi bennour - tel : 0521348899
adresse e-mail : direction@sidi.bennour45@gmail.com



N° 104/PC

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Ligne d'inscription
1	Actes de liaisons de bureau, et supports pour l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
2	Actes d'élaboration d'actes, d'élaboration, copies et diffusion.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
3	Actes de matériel et mobilier de bureau pour l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
4	Actes de matériel informatique et logiciel pour le département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
5	Actes de matériel de transport, chauffage et électricité pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
6	Actes de matériel de cuisine et de bureaux pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
7	Actes de matériel de cuisine pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
8	Actes de matériel de cuisine pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
9	Actes de matériel de cuisine pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
10	Actes de matériel de cuisine pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
11	Actes de matériel de cuisine pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
12	Actes de matériel de cuisine pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
13	Actes de matériel de cuisine pour les établissements relevant du Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat

Prestations de Services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Ligne d'inscription	Mode de paiement	Période	Observations
1	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	4.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
2	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
3	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	500.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
4	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
5	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
6	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
7	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
8	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
9	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
10	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Ligne d'inscription	Mode de paiement	Période	Observations
1	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	11.700.000,00 TTC	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
2	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
3	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
4	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
5	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
6	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
7	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
8	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
9	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
10	Prestations de services de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Ligne d'inscription	Mode de paiement	Période	Observations
1	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
2	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
3	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
4	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
5	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
6	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
7	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
8	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
9	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
10	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	1.100.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Ligne d'inscription	Mode de paiement	Période	Observations
1	Maintenance des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
2	Maintenance des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
3	Maintenance des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	
4	Maintenance des locaux de l'Administration centrale.	1.000.000,00 TTC	Département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre 2025	

Présentation synthétique des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Ligne d'inscription
1	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
2	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
3	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
4	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
5	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
6	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
7	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
8	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
9	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
10	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Ligne d'inscription
1	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
2	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
3	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
4	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
5	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
6	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
7	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
8	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
9	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat
10	Travaux de maintenance et d'entretien des locaux de l'Administration centrale.	Ministère de la Santé, de la culture et de la communication, département de la Santé - Annexe des Sites Agiles - Rabat

N° 105/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE TAZA
CERCLE D'AKNOUL CAIDAT AJDIR
COMMUNE DE BOURD
AVIS de la consultation architecturale ouverte simplifiée N° 01/2025/CB/CA
Le Mercredi 16/04/2024 à 10 heures 00 min du matin il sera procédé, au siège de la Commune de BOURD à l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale ouverte simplifiée sur offres des prix N° 01/2025/CB/CA pour : Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un hangar au centre de la commune de Bourd
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : Six cent soixante-dix mille dirhams (670.000,00 Dhs).
 • Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15

chaabane 1444 (8 mars 2023)
 Les architectes peuvent :
 • Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 35053 bourd, commune bourd province de taza
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre siège de la commune de bourd.
 • Soit les déposer par voie électronique.
 • Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la Consultation architecturale.
N° 1632/PA
 Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
 Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 06/2025/BG
Le 15 Avril 2025 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

portant sur : Travaux d'aménagement des postes de commandement relevant de la Province de Sidi Ifni. (Lot : Pachalik Lakhssas - Cercle Lakhssas - Caidat Tighirt et Caidat Ibdar).
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.555.695,90 Dhs (Un Million Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Six Cent Quatre Vingt Quinze Dirhams, 90 centimes).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 1633/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DE PRIX
N° 16 / 2025

Le 04 Avril 2025 à 11 H, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, N°16 / 2024 ayant pour objet : LA COUVERTURE MEDIA-TIQUE DES EVENEMENTS AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 720.000,00 DH TTC (Sept cent vingt mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à 14 000,00 Dirhams (Quatorze mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1634/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES DE
PRIX N°18/2025

Le 16 Avril 2025 à 10 H 30 mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VEILLE MEDIATIQUE ET LA GESTION DE COMMUNICATION DE CRISE AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 600 000,00 DH TTC (Six Cent Mille dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1635/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N° 19/2025

Le 18 Avril 2025 à 10 h 30 , Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix, ayant pour objet : PRODUCTION DE FILMS INSTITUTIONNELS, DE SPOTS ET DE CAPSULES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des

prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.100.000,00 dhs TTC (Deux Million Cent Mille Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1636/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE ASSA ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
ASSA ZAG

Avis de la consultation architecturale ouverte n°13/2025/BP

Le 15/04/2025 à 11H30, il sera procédé dans les bureaux du Conseil Provincial de la Province Assa Zag (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 13/2025/BP Pour :

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIBA ET DAR TALIB A LA CT LABOURATE -PROVINCE ASSA ZAG

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : Deux millions six cent quatre-vingt mille dirhams (2 680 000,00 Dhs).
Le dossier de la consulta-

tion architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du règlement de la consultation architecturale.

Des visites des lieux sont programmées les 03/04/2025 à 10H00.

N° 1637/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF RELATIF AUX CONSULTATIONS
ARCHITECTURALES OUVERTES N° : 01, 02, 03, 04, 05, 06/CA/2025

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis des consultations architecturales ouvertes n° : 01, 02, 03, 04, 05, 06/CA/2025, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 10449 du 28/02/2025 page 15, est reportée au 04/04/2025 à partir de 10h du matin à la suite des modifications portées sur les plans topographiques publiés dans les dossiers des consultations n° 01, 02, 03, 04/CA/2025.

Le reste sans changement.

N° 1638/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Tanger	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Tanger	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Tanger	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kénitra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Rabat	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Agdal	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

Sport



SM le Roi félicite la boxeuse Widad Bertal, sacrée championne du monde

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à la boxeuse marocaine Widad Bertal, qui a été sacrée championne du monde dans la catégorie (52-54 kg) aux Mondiaux de boxe féminine Serbie 2025.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime Ses félicitations les plus chaleureuses à la championne mondiale pour cet exploit, fruit de sa persévérance et de son ambition de hisser haut les couleurs nationales sur les podiums et de graver à jamais son nom

parmi les grands champions.

Affirmant partager avec la pugiliste marocaine les sentiments de grande joie et de fierté suite à ce sacre mérité, le Souverain lui souhaite davantage de succès et de réussite lors des prochaines compétitions.

Widad Bertal : *Le sacre mondial, une source de motivation pour réaliser un exploit similaire aux JO-2028*



La pugiliste marocaine Widad Bertal a affirmé, mardi à Casablanca, que son sacre aux championnats du monde de boxe féminine, tenus à Nis en Serbie,

constituera pour elle une source de motivation, afin de réaliser un exploit similaire lors des prochains Jeux olympiques (Los Angeles-2028).

Dans une déclaration à la presse à l'arrivée à

l'aéroport Mohammed V de l'équipe nationale ayant pris part aux Mondiaux de boxe féminine, la championne du monde (catégorie 52-54 kg) a indiqué que la concurrence était rude lors de ces championnats, notamment en finale contre la Turque Hatice Akbas, championne du monde en 2022 et vice-championne olympique aux JO de Paris-2024.

Décliant son titre mondial à SM le Roi Mohammed VI et au peuple marocain, Bertal a adressé ses remerciements à tous ceux qui l'ont soutenue ou contribué de près ou de loin à son exploit.

Pour sa part, sa compatriote Hasna Larti, médaillée de bronze dans la catégorie 75-81 kg aux mêmes Mondiaux, a fait état du niveau de compétition élevé ayant marqué ces championnats, se disant satisfaite de sa première participation à des Mondiaux de boxe où elle a pu rivaliser avec les meilleures tout en montant sur le podium.

"Mon ambition est de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles", a-t-elle affirmé, notant que le fait de disputer les Mondiaux lui a

permis de s'arrêter sur son niveau pour le perfectionner en vue des prochaines échéances.

L'entraîneur de l'équipe nationale de boxe féminine, Ahmed Barki, a souligné, de son côté, que les résultats réalisés par les pugilistes marocains aux Mondiaux de Serbie sont le fruit d'importants efforts, faisant observer que les stages de préparation organisés dans les centres de Bourgogne à Casablanca, à Azemmour, ainsi qu'au Monténégro et en Serbie ont permis aux membres de l'équipe nationale de se mesurer à des boxeuses de différents pays.

Selon lui, le noble art national a de beaux jours devant lui, relevant que l'équipe nationale compte dans ses rangs des boxeuses expérimentées aux côtés de jeunes boxeuses à l'avenir prometteur.

Outre les médailles d'or et de bronze remportées respectivement par Widad Bertal et Hasna Larti, Oumayma Semlali a été désignée meilleure arbitre et juge des Mondiaux de boxe féminine, qui se sont tenus du 8 au 16 mars à Nis en Serbie.

Éliminatoires de la Coupe du monde 2026

L'EN poursuit sa préparation à Salé

La sélection marocaine a effectué une deuxième séance d'entraînement, mardi au Complexe Mohammed VI de football, en prévision des 5ème et 6ème journées des éliminatoires (groupe E) de la Coupe du monde 2026. Cette séance a été consacrée par le sélectionneur national, Walid Regragui, aux aspects techniques et tactiques en présence de tous les éléments du groupe, indique la Fédération Royale marocaine de football sur son site web.

Les Lions de l'Atlas affronteront le Niger, le 21 courant au stade d'honneur d'Oujda. Quatre jours plus tard, ils croiseront le fer avec la Tanzanie sur la pelouse du même stade.

Le sélectionneur national a convoqué 26 joueurs en prévision de ces deux rencontres, dont le coup d'envoi est prévu à 21h30.

Le Maroc occupe la première place du groupe E de ces éliminatoires avec 9 points.

Ismail El Fath chargé du développement de l'arbitrage marocain

Larbitre international maroco-américain, Ismail El Fath, a été chargé par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) d'examiner les moyens de développement de l'arbitrage national.

Sa mission va consister à mener une expertise approfondie du système national de l'arbitrage, à identifier les forces et les faiblesses du secteur et à proposer des pistes d'amélioration.

L'annonce officielle de cette mission a été faite, mardi, lors d'une réunion tenue au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, entre la Direction nationale d'arbitrage (DNA), la Commission centrale d'arbitrage (CCA) et la Ligue nationale de football professionnel (LNFP), sous l'égide de la FRMF.

A cette occasion, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, a souligné le rôle important de l'arbitrage dans les compétitions sportives et en particulier en football, ajoutant que le but de cette réunion est d'évaluer le niveau de l'arbitrage marocain dans la perspective de le développer davantage à travers la mise en place d'une feuille de route.

L'arbitrage sera toujours un sujet de débat que se soit au Maroc ou ailleurs, un débat dont l'intensité varie selon les résultats, a-t-il relevé, saluant le travail de la Direction nationale d'arbitrage pour le développement de ce domaine.

Il a souligné que la FRMF a fait appel à l'arbitre et expert international maroco-américain,



Ismail El Fath, pour mettre en œuvre une évaluation de l'arbitrage national en coordination avec la Direction nationale d'arbitrage et la Commission centrale d'arbitrage, afin de mettre en place ladite feuille de route.

Dans une déclaration à la presse, Ismail El Fath s'est dit honoré de pouvoir travailler avec ses homologues marocains pour servir le sport national et mettre à leur disposition son expertise en arbitrage et en consulting dans ce domaine.

L'arbitre marocain est capable d'officier dans les plus grandes compétitions footballistiques internationales, a-t-il estimé, ajoutant que le développement de la pratique de football au Maroc et l'enthousiasme des supporters marocains imposent d'avoir un arbitrage de haut niveau.

Il a noté qu'il est important de procéder à une évaluation générale de toutes les composantes de l'arbitrage marocain en étroite collaboration avec la Direction nationale d'arbitrage et la Commission centrale d'arbitrage pour présenter de nouvelles idées et perspectives de développement en se basant sur les meilleures pratiques en la matière.

Devenu arbitre international en 2016, Ismail El Fath a officié dans plusieurs compétitions majeures, notamment la Coupe du monde U20 en 2019, la Coupe du monde des clubs en 2019, ainsi que la Coupe du monde au Qatar en 2022. Il a également dirigé plusieurs matchs de la Major League Soccer et de la Gold Cup de la CONCACAF.